

Trafic de psychotropes et blanchiment d'argent
**Démantèlement d'un réseau criminel
spécialisé à Mostaganem**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7314 - MARDI 21 OCTOBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Relance du secteur industriel
et accélération de la numérisation
**Parmi les principaux défis
économiques de l'Algérie**

P04

Réunion bilatérale entre l'Algérie et l'Espagne

ALGER-MADRID: des défis communs



Lire en page 03

P07

ORAN

Salon international «BatiWest 2025» à Oran
Plus de 24.000 visiteurs professionnels enregistrés

Visant une superficie de 25.000 hectares céréalières

**Lancement de la campagne
de labours-semailles pour l'année 2026**

Finales des olympiades nationales des métiers
26 stagiaires et apprentis d'Oran qualifiés



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

CACI

Tayeb Chebab installé dans ses nouvelles fonctions de président



Tayeb Chebab a été installé, dimanche, dans ses nouvelles fonctions de président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), en remplacement de Kamel Hamenni, et ce, lors d'une cérémonie présidée par Ahmed Mokrani, en sa qualité de représentant de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a indiqué un communiqué de la CACI. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du Directeur général de la CACI, Ismail Chakib Kouidri, de cadres du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et de la CACI, des présidents des chambres de commerce et d'industrie des

wilayas de Boumerdes, de Tizi Ouzou, de Médéa, d'Alger et d'Aïn Defla, et d'un huissier de justice, précise le communiqué. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Chebab a exprimé sa gratitude pour la confiance placée en sa personne, soulignant son engagement à poursuivre les efforts visant à renforcer le rôle de la chambre en tant que partenaire clé dans le soutien à l'économie nationale, pour en faire un espace de concertation et de coordination entre tous les acteurs économiques, en vue de développer le climat des affaires et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement, en accord avec la vision de l'Etat pour l'édification d'une économie diversifiée et durable.

Olympiades des métiers

Un rendez-vous pour ancrer la culture du professionnalisme et de l'excellence



La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a affirmé que les Olympiades des métiers, dont les éliminatoires se dérouleront en novembre prochain, constitue un rendez-vous national pour ancrer la culture de l'excellence et du professionnalisme, appelant tous les acteurs à garantir une organisation à la hauteur des attentes de la jeunesse algérienne, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. Arhab a présidé, au siège du ministère, une rencontre de concerta-

tion pour évaluer l'état d'avancement des préparatifs et arrêter les mécanismes nécessaires à la réussite de la nouvelle édition des Olympiades des métiers. La rencontre qui a connu la participation de cadres centraux et de représentants des entreprises économiques partenaires, a été marquée par la présentation d'exposés sur les formalités accomplies sur les plans organisationnel et technique, tout en mettant en avant les grands acquis du secteur en matière de formation des compétences et de renforcement de l'emploi.

ADEX-2025 (République de Corée)

Le Général d'Armée Chanegriha assiste à une exhibition aérienne



Le Général d'Armée Said Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assisté, dimanche en République de Corée, à une exhibition aérienne organisée dans le cadre des activités de l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense "ADEX-2025" de Séoul, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de sa visite officielle en République de Corée, Monsieur le Général d'Armée Said Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a assisté, aujourd'hui 19 octobre 2025, à une exhibition aérienne organisée dans le cadre des activités de l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense +ADEX-2025+ de Séoul, l'un des événements mondiaux majeurs consacrés aux industries aéronautiques et de défense de pointe", précise la même source. Le Général d'Armée, accompagné de cadres de

l'ANP, "a suivi une démonstration aérienne exécutée par des unités des forces aériennes coréennes, comprenant des manœuvres aériennes et des formations synchronisées d'avions de combat", indique le communiqué. Il s'est entretenu avec le Général d'Armée Son Seok-rak, commandant des Forces aériennes des Forces armées de la République de Corée, "qui a salué la place importante qu'occupe l'Algérie sur la scène militaire et son engagement à suivre les évolutions de la défense à l'échelle mondiale". Il a également remercié le Général d'Armée "pour avoir honoré l'invitation et pour sa participation active à cet événement d'envergure mondiale". "Cette visite témoigne de l'intérêt qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à se mettre au diapason des évolutions technologiques mondiales, et s'inscrit dans la démarche stratégique de modernisation des systèmes de défense et de renforcement des capacités nationales, conformément aux exigences du monde actuel", conclut le communiqué.

Reboisement

L'AAPI invite les investisseurs à participer à la campagne nationale

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a invité les investisseurs à participer à la campagne nationale de reboisement lancée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant la plantation d'un million de plants d'arbres le 25 octobre courant, indique, dimanche, un communiqué de l'AAPI. L'Agence a salué cette initiative nationale "pionnière", organisée en collaboration avec la Direction générale des forêts et l'Association "Al Djazair Al Khadra" (Algérie Verte), sous le slogan "Ensemble.. plantons l'espoir et bâtissons une Algérie verte", soulignant que cette campagne traduit "l'engagement en faveur

du renforcement du couvert végétal et de la protection de l'environnement", note la même source. Ainsi, les investisseurs et opérateurs économiques à travers toutes les wilayas du pays sont invités à s'impliquer activement dans cette vaste campagne écologique, notamment à travers la participation effective aux opérations de plantation à l'intérieur et à l'extérieur de leurs espaces d'investissement et des zones industrielles, en contribuant à la mise à disposition des moyens nécessaires et des équipes de travail et en intégrant la dimension environnementale dans leurs stratégies d'investissement et leurs programmes de responsabilité sociale.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Réunion bilatérale entre l'Algérie et l'Espagne

Alger-Madrid: des défis communs

Par B.Habib

Entre Alger et Madrid le courant passe. Les relations entre les deux pays sont désormais marquées par un réchauffement diplomatique à la faveur d'une multiplication de visites et d'une reprise des échanges commerciaux après une période de tensions. Les deux pays voisins influents de la Méditerranée ont dépassé leur mésentente et entendent converger leurs points de vue sur les dossiers stratégiques en commun tels que la coopération bilatérale, la lutte contre l'émigration clandestine et les trafics de drogues, la sécurité maritime et routière, la surveillance et le contrôle des frontières. L'Espagne vise aussi par ce radoucissement de relations bilatérales et des échanges économiques avec son partenaire l'Algérie, à renforcer sa coopération en énergie et en exportation de ses investisseurs et entreprises vers l'Algérie afin de booster l'économie algérienne. Ces rapports de privilège renforcés entre l'Algérie et le pays ibérique s'inscrivent dans une vision commune et des opportunités de coopérations d'avenir dans plusieurs domaines surtout que l'Espagne a « remodelé » sa position sur le dossier du Sahara occidental et a apporté son soutien à la population palestinienne de Ghaza dans sa guerre contre l'occupant sioniste. C'est dans ce contexte d'apaisement diplomatique que les deux pays mus par la volonté affichée d'aller de l'avant et de poursuivre leurs échanges et discussions sur des sujets d'intérêt en commun, qu'il faut percevoir des signes précurseurs d'une relance efficace et efficace de la coopération bilatérale et l'élargir vers plusieurs domaines clés autres que l'énergie. L'Algérie est en effet un fournisseur énergétique majeur de l'Espagne notamment via le Medgaz. Après les fortes tensions, les échanges commerciaux ont repris début 2024 mais il faut tout de même savoir que l'Algérie n'a jamais pénalisé le marché énergétique espagnol malgré cette période de tensions diplomatiques. L'Algérie et l'Espagne avaient, rap-

pelons-le, renoué avec le dialogue en 2025 après plus de trois ans de rupture de rapports diplomatiques à cause de la question du Sahara occidental. Les deux pays ont tourné la page et aspirent désormais à doubler d'intensité dans leur coopération bilatérale et leurs échanges économiques et commerciaux notamment. Ainsi, une réunion bilatérale s'est tenue ce lundi entre le ministre de l'intérieur des collectivités locales et des transports Said Sayoud avec le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, à l'hôtel El Aurassi (Alger) selon un communiqué des services du Premier ministre. Sécurisation des frontières, migration clandestine, lutte contre les stupéfiants et les trafics de drogues, gestion des catastrophes, coopérations scientifiques, protection civile sont, entre autres thèmes officiels, dans le cadre de la coopération bilatérale au menu de cette réunion. Selon la même source, la rencontre s'est déroulée en présence du Directeur général de la Sûreté nationale, du Directeur général de la Protection civile, et du côté espagnol, du Commissaire général aux Affaires des étrangers et des frontières, du Chef du commandement des frontières et de la police maritime, de la Directrice des relations internationales, de la Directrice de la Protection civile et des urgences, ainsi que du Directeur général de la circulation. Le communiqué précise que la visite du ministre espagnol de l'Intérieur, « vise à renforcer la coopération et la coordination entre l'Algérie et l'Espagne, notamment dans le secteur de l'Intérieur, l'Algérie étant considérée comme un partenaire stratégique de l'Espagne dans le bassin méditerranéen », ajoutant que « ce rendez-vous a pour objectif de consolider la coopération dans le domaine de la sécurité et de mettre en place une coordination efficace pour limiter le phénomène de la migration clandestine, sécuriser les frontières maritimes, lutter contre le trafic de drogue, assurer la sécurité routière, gérer les catastrophes et renforcer la protection civile ». Aussi, souligne le même document, « la rencontre confirme la

volonté commune de l'Algérie et de l'Espagne de renforcer le dialogue politique, la coopération sécuritaire ainsi que la solidité de l'amitié et du partenariat stratégique algéro-espagnol », affirmant que « la rencontre vise également à acquérir une compréhension juridique et pratique du traitement des informations personnelles, à disposer des outils nécessaires pour sécuriser les données dans l'environnement professionnel et à renforcer la protection de la vie privée ». Dans une déclaration, Sayoud a affirmé que « cette rencontre constitue une nouvelle opportunité précieuse pour échanger des points de vue et des opinions sur ces menaces graves, qui nécessitent de notre part une unification des efforts et une action concertée en vue de trouver des solutions durables, conformément aux visions éclairées et aux orientations éminentes des hautes autorités de nos deux pays ». « Nous valorisons les résultats des travaux de la Commission mixte de coopération en matière de sécurité, tenue à Madrid le 13 octobre 2025, qui ont abouti à un accord entre les deux délégations, notamment en ce qui concerne l'accélération de l'examen des demandes de commissions rogatoires soumises par le ministère algérien de la Justice, en vue de la restitution des fonds acquis de manière illégale », a ajouté Sayoud. De son côté, le ministre de l'Intérieur espagnol a exprimé ses remerciements pour l'invitation de l'Algérie et souligne « la qualité des relations excellentes entre les deux pays », ainsi que « l'efficacité de la coordination entre les deux secteurs, saluant les relations diplomatiques », affirmant que « l'Algérie est un partenaire essentiel et stratégique » pour son pays, « les deux faisant face à des défis communs », ce qui nécessite une coopération, une coordination et la recherche de nouvelles orientations bénéfiques aux deux pays. En outre, il a salué « les efforts des autorités algériennes pour atténuer le phénomène de la migration clandestine, respecter les droits de l'homme et lutter contre les réseaux criminels ».

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les Américains en colère contre Trump

Trump est devenu président, ce n'est pas suite à une élection légale. Il est devenu président de l'Amérique et non des américains. Et cela grâce aux soutiens indéfectibles de la haute finance, des réseaux sionistes et des psychopathes messianiques. Aux USA, le soutien aveugle de l'Entité sioniste, un Etat maffieux criminel, serait la girouette qui dirige la diplomatie américaine et enfin toute ses relations avec l'étranger. Le mouvement populaire ayant envahi les artères des grandes villes américaines devait prouver que la direction politique du pays et les masses de la population américaine ne voient pas les choses d'un même angle. L'insurrection à Ghaza depuis 2023 avait eu comme conséquence au sein de la société américaine, un éveil voire une prise de conscience, comme jamais vu, depuis la création de l'entité sioniste. L'américain ordinaire commence déjà à prendre conscience que son argent, ses efforts, sa puissance économique, ses capacités militaires sont exploités gratuitement, au profit d'un Etat voyou sans contrepartie en retour ... Donc, des milliards de dollars, fruits de la collecte des impôts payés par la sueur du peuple, sont offerts gratuitement à Netanyahu et son gouvernement criminel. Ces américains « libres » savent très bien que ces Ghazzouis tués injustement par les juifs en Palestine occupée, n'ont jamais été des ennemis du peuple américain. Ils n'ont jamais manifesté la moindre expression de haine ou de ressentiment envers le peuple américain ami. Pourquoi donc l'establishment soutient-il financièrement et militairement un simulacre d'Etat, qui n'a pas d'autres vocations que de tuer des gens innocents qui défendent la terre de leurs ancêtres ? Le fait que les hommes libres, justes et honnêtes en Amérique prennent conscience de ces réalités, occultées depuis des décennies, c'est déjà un pas de géant vers des jours meilleurs et d'un dénouement de la situation. Le gouvernement américain, et ce depuis 1948 ne cessait de mentir à son peuple par le biais d'un redoutable réseau médiatique entretenu par un entrelac de sociétés plus ou moins secrètes, d'associations de différentes vocations, de banquiers, mais tous au service de la cause sioniste. L'on avait - quand même – réussi à apprivoiser le peuple américain qui aurait fait sienne la cause de l'entité criminelle, tout en croyant qu'il est en train de servir les intérêts stratégiques des USA dans la région du Moyen-Orient. Juste après le déclenchement de l'insurrection héroïque à Ghaza du 07 octobre 23, nous avons dit sur cet espace d'expression que l'après 07 octobre ne sera jamais comme avant cette date.

Communiqué du Conseil des ministres

Statut de la magistrature, dessalement et start-up au menu

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS: "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi organique portant statut de la magistrature, au suivi de la localisation et de la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer, conformément aux orientations du précédent Conseil des ministres, ainsi qu'à des exposés, concernant notamment les préparatifs de la 4ème édition de la Conférence africaine des start-up. Concernant le projet de loi organique portant statut

de la magistrature: le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi organique, portant statut de la magistrature, en application de l'engagement pris par Monsieur le président de la République devant les magistrats lors de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 2025-2026, et ce, en tenant compte des orientations suivantes: Accorder une importance capitale à la situation sociale des magistrats, notamment en matière d'accès à la retraite et au logement; Avant sa prise de fonctions, soumettre le magistrat nouvellement diplômé à un stage pratique, dont la durée sera fixée par la réglementation régissant le secteur de la justice. Monsieur le président de la République a instruit le Gouvernement d'adopter le système des pôles judiciaires spécialisés, en tant que cadre le mieux adapté à la pratique judiciaire, permettant au magistrat de bénéficier d'une

formation pratique de haut niveau en vue de promouvoir la justice. Concernant le suivi de la localisation et de la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer: Après étude et débat, le Conseil des ministres a approuvé la localisation de trois (3) stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas de Chlef, de Mostaganem et de Tlemcen, avec une capacité de production quotidienne de 300.000 mètres cubes d'eau potable chacune. La localisation des trois (3) stations restantes sera déterminée lors des prochaines réunions du Conseil des ministres. Monsieur le président de la République a mis en garde contre les effets de la sécheresse, ordonnant l'élaboration d'études scientifiques rigoureuses qui prennent en considération les moyennes et les chiffres réels de la consommation d'eau potable, tout en tenant compte de

la spécificité de chaque région en matière de pluviométrie. Il doit s'agir d'études prospectives précises épargnant à l'Etat de potentielles catastrophes environnementales, notamment l'épuisement des nappes phréatiques, qui mettrait la sécurité hydrique en péril. L'impératif de s'atteler immédiatement à la réparation de toutes les sources de fuites d'eau, qui entraînent des pertes considérables dans la réserve nationale d'eau potable, impactant ainsi la distribution de cette ressource vitale. Concernant les préparatifs de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up: Monsieur le président de la République a insisté sur l'impératif d'assurer la réussite de la prochaine édition de la Conférence africaine des start-up, prévue à Alger, cet événement s'inscrivant dans le prolongement des recommandations de la Foire commerciale intra-africaine (IATF).

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Soudan, la guerre sans fin!

La crise au Soudan, qui s'est intensifiée de puis avril 2023, plonge le pays dans un chaos humanitaire alarmant. Le président du Conseil de souveraineté, Abdel Fattah Burhan, a récemment affirmé sa disposition à négocier pour rétablir l'unité et la dignité du Soudan. Toutefois, il a précisé que toute forme de paix imposée serait inacceptable. Son discours intervient alors que les combats entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide continuent de faire rage, notamment dans les États du Kordofan et à Khartoum. Les violences ont causé plus de 20 000 morts et déplacé près de 15 millions de personnes, selon les Nations Unies. Une étude américaine avance même un bilan de 130 000 victimes. Les affrontements ont particulièrement touché El-Facher, où la situation humanitaire est catastrophique. Les habitants souffrent de pénuries alimentaires et d'eau, et les barrières érigées par les belligérants limitent l'accès à l'aide humanitaire. Les répercussions de la guerre s'étendent au-delà des frontières soudanaises. Plus de 27 000 réfugiés, majoritairement des femmes et des enfants, ont fui vers la République centrafricaine, créant une crise humanitaire supplémentaire. Joyce Msuya, sous-secrétaire générale de l'ONU, a souligné l'absence d'attention internationale sur cette situation, malgré l'augmentation du nombre de réfugiés. La violence se propage, avec des rapports indiquant une escalade des attaques contre des camps de réfugiés, des hôpitaux et des marchés. À El-Facher, les conditions de vie se détériorent rapidement, et les taux d'infection au choléra s'accroissent, exacerbant la souffrance des civils. Les efforts humanitaires restent largement sous-financés, avec seulement 27 % des fonds nécessaires obtenus. Ce climat de désespoir est illustré par des témoignages poignants d'habitants, comme celui de Touma, mère de deux jumelles, qui doit choisir laquelle de ses filles recevra des soins médicaux faute de moyens. "Je n'ai pas les moyens de sauver mes deux jumelles", confie-t-elle dans un reportage de la BBC. Les enfants, privés de leur enfance, vivent des scènes de désolation au milieu des ruines de Khartoum. La communauté internationale doit réagir rapidement pour éviter une détérioration supplémentaire de la situation, qui menace non seulement le Soudan, mais également la stabilité régionale. La crise humanitaire soudanaise est un appel à l'action urgent pour sauver des vies et prévenir des répercussions géopolitiques majeures.

Hydrocarbures

Participation algérienne au «Russian Energy Week 2025» à Moscou

L'Algérie a pris part à l'édition 2025 du forum "Russian Energy Week 2025", tenu à Moscou du 15 au 17 octobre, un événement international majeur consacré aux enjeux énergétiques mondiaux et aux perspectives de coopération dans les hydrocarbures et les nouvelles énergies, a indiqué l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) dans un communiqué. La délégation algérienne comprenait un représentant du ministère des Hydrocarbures et des mines, le président d'ALNAFT, ainsi que le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH). Selon la même source, la participation d'ALNAFT à ce forum s'inscrit dans la continuité de la coopération énergétique entre l'Algérie et la Fédération de Russie et vise à explorer de nouvelles opportunités d'investissement et de partenariat dans les hydrocarbures et les technologies énergétiques. En marge des travaux, le président d'ALNAFT a eu plusieurs rencontres bilatérales avec des responsables de grandes compagnies russes, notamment Gazprom International, Gazprom Neft, Zarubezhneft et Lukoil, permettant d'examiner des perspectives concrètes de coopération dans les domaines de l'exploration, de la production et du développement des capacités techniques.

Relance du secteur industriel et accélération de la numérisation

Parmi les principaux défis économiques de l'Algérie

Le membre du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mourad Kouachi, a affirmé, dimanche à Alger, que la relance du secteur industriel et l'accélération du processus de numérisation constituent aujourd'hui les principaux défis de l'Algérie, dans la perspective d'insuffler une dynamique économique efficace et de renforcer la transformation structurelle de l'économie nationale. Invité du Forum du quotidien "DKNEWS", M. Kouachi a précisé que le développement du secteur industriel national se veut "un enjeu central" pour le Gouvernement, tel que souligné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de mettre un terme à "la désertification industrielle" qu'avait connue le pays, au cours des précédentes périodes et qui avait fait chuter la part de l'industrie dans le PIB à 3% en 2019. Soulignant que la nomination du nouveau Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, reflétait la volonté de l'Etat de relancer le secteur industriel, au regard de sa connaissance approfondie du dossier et de ses spécificités, le même intervenant a mis l'accent sur l'importance de redonner à l'industrie mécanique sa place historique, tout en accordant la priorité aux industries manufacturière et agroalimentaire, étant deux piliers essentiels pour la croissance et la création de la valeur ajoutée. Pour



l'expert, la numérisation constitue un axe majeur du programme d'action du nouveau gouvernement, dans la mesure où elle offre des solutions concrètes aux difficultés rencontrées par plusieurs secteurs. Le membre du CNESE s'est félicité des résultats obtenus dans le secteur agricole au cours des dernières années, appelant à accélérer la numérisation de ce secteur, afin de disposer d'une base de données fiable et actualisée, permettant d'orienter les investissements et de mieux maîtriser les opérations d'importation. Il a également salué le développement "concret" enregistré dans le secteur minier, qui a permis à l'Algérie de passer du statut d'importateur à celui d'exportateur pour plusieurs produits tels que le ciment, soulignant l'importance d'accompagner les grands investisse-

ments dans ce domaine par une industrie manufacturière durable. M. Kouachi a plaidé pour la diversification des sources de financement pour atténuer la charge sur les banques publiques et poursuivre les efforts visant à intégrer l'économie informelle dans le circuit officiel, afin d'atteindre l'objectif fixé par le président de la République, à savoir porter le PIB à 400 milliards de dollars d'ici fin 2027. Concernant le PLF 2026, l'intervenant a estimé que celui-ci "a réalisé un équilibre entre la préservation du pouvoir d'achat du citoyen et la stimulation de la croissance économique, à travers l'amélioration du climat des Affaires", affirmant la nécessité de "poursuivre les efforts pour rompre avec la dépendance de l'économie nationale à la rente pétrolière".

Projet de loi de finances 2026

La Commission des finances de l'APN auditionne les DG du Budget et du Trésor

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, dimanche, le directeur général du Budget, Hadj Amri et le directeur général du Trésor et de la comptabilité, Hadj Mohamed Sebaa, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2026. Lors de la séance présidée par Mohamed Benhachem, président de la commission, les deux responsables ont souligné que les mesures et dispositions prévues dans le texte visent à renforcer la résilience de l'économie nationale et à poursuivre le soutien aux acquis sociaux. Ainsi, M. Amri a, de son côté, indiqué que le budget proposé dans le projet de loi a pour objectif de "renforcer la résilience de l'économie nationale et de la diversifier, tout en améliorant la compétitivité des entreprises, à travers notamment l'affectation des ressources nécessaires à la promotion des secteurs productifs hors hydrocarbures, à l'instar de l'agriculture et de l'industrie", ajoutant que ce budget vise également à "garantir la sécurité alimentaire et hydrique du pays". Le budget met également l'accent sur l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens et le renforcement de la cohésion sociale, d'autant qu'un montant de 657,65 milliards de DA y a été consacré aux subventions des produits de large consommation, dont 331,25 milliards de DA pour la

filière céréalière, 96,18 milliards de DA pour le lait, 100 milliards de DA pour la stabilité des prix du sucre, de l'huile et du café vert, ainsi que 106,22 milliards de DA pour subventionner la production de l'eau desalée et 24 milliards de DA pour l'énergie. En matière d'emploi, le projet de loi prévoit l'ouverture de 72.572 postes budgétaires supplémentaires, dont plus de 27.000 au sein des établissements publics à caractère administratif, répartis sur plusieurs secteurs, avec en tête celui de l'éducation nationale qui bénéficiera de près de 45.000, a précisé le responsable. Le nombre total de postes à pourvoir en 2026, en incluant le recrutement dans les postes vacants, s'élèvera à 97.919 nouveaux emplois, a-t-il ajouté. Sebaa a, pour sa part, souligné que "le PLF 2026 a introduit plusieurs mesures incitatives visant à stimuler l'économie et à consolider les acquis sociaux, notamment en matière d'accès au logement". Il a ainsi annoncé "une réduction de 100% du taux d'intérêt sur les prêts immobiliers octroyés à certaines catégories de fonctionnaires, lesquelles seront définies par voie réglementaire". Cette mesure traduit, selon lui, "la volonté de l'Etat de permettre à ces catégories de disposer d'un logement décent, en reconnaissance de la nature sensible des missions qui lui sont confiées". Soulignant l'im-

portance du recours aux sukuks souverains comme "un instrument innovant d'appui à l'activité économique et de mobilisation de ressources supplémentaires, constituant une alternative stratégique aux financements conventionnels", le responsable a affirmé que le PLF comprend des mécanismes permettant aux entreprises publiques économiques de contribuer directement au financement du budget de l'Etat, à même de "renforcer la discipline financière de ces entreprises et d'optimiser l'utilisation des fonds publics, ainsi que de garantir une meilleure répartition des ressources financières au service de l'intérêt général". Par ailleurs, M. Sebaa a évoqué les dépenses du budget de l'Etat durant les huit premiers mois de l'année en cours, qui "se sont élevées à 8.596 milliards DA, soit un taux d'exécution de 51% par rapport aux prévisions de la loi de finances 2025". S'agissant de la contribution du Trésor public au financement des projets de développement, le responsable a affirmé que la valeur des engagements actuels du Trésor, à travers les prêts accordés aux différents organismes publics, a atteint 8.107 milliards DA, destinés au financement de 329 projets répartis sur 18 secteurs économiques. La valeur des prêts mobilisés jusqu'au 30 septembre dernier est estimée à 6.579 milliards DA.

Bureaucratie rigide Un fléau pour le service public de transport des étudiants

Dans de nombreuses administrations, la gestion des services publics est plombée par une bureaucratie rigide, souvent déconnectée des réalités du terrain. Un exemple criant en est donné par l'organisation du transport universitaire à Mostaganem, où un contrat impose les numéros d'immatriculation des bus affectés. Cette exigence, en apparence anodine, devient un véritable cauchemar logistique dès qu'un véhicule tombe en panne ou devient indisponible. Au lieu de permettre à la société de transport étatique d'utiliser un bus de remplacement — pourtant immédiatement disponible et conforme aux normes — le responsable administratif exige un avenant officiel pour chaque changement de plaque. Ce blocage, purement formel, entraîne de multiples conséquences dommageables. La première victime de cette rigidité administrative, ce sont les étudiants eux-mêmes. Privés de transport, ils subissent des retards répétés, ratent leurs cours, voire leurs examens. Pour les étudiants résidents loin de leurs facultés, le bus représente la seule solution de déplacement. L'absence de service ou son interruption partielle les pénalise directement dans leur parcours académique, avec des répercussions sur leur réussite et leur motivation. Ensuite, ce dysfonction-

nement mine la confiance dans les institutions. Les parents, les étudiants et même les enseignants assistent, impuissants, à cette paralysie organisée. Ils constatent que l'État, censé garantir un service public fiable et équitable, se noie dans des détails administratifs absurdes au lieu de privilégier la qualité du service. Cette image d'une administration sourde et rigide contribue à nourrir le ressentiment envers les structures publiques et renforce l'idée d'un système inefficace et déconnecté. Et bien sûr, ledit responsable, par incompétence ou manque de volonté, ne juge pas utile de parer à l'urgence ou au primordial. Non, pour lui une virgule qui manque sur le papier et le blocage de l'activité qui s'ensuit, ça n'est pas son problème ! Cette politique nuit également au bon fonctionnement de la société de transport concernée. Bien qu'elle soit prête à adapter ses moyens pour garantir la continuité du service, elle se trouve empêchée par une exigence contractuelle rigide et irréaliste. Elle doit attendre un avenant, procédure souvent longue et fastidieuse, avant de pouvoir utiliser un autre bus. Cela engendre des pertes économiques, une mauvaise gestion de la flotte, et une démobilitation du personnel qui voit ses efforts freinés par des décisions

irrationnelles. Par ailleurs, cette vision rigide des contrats fige toute capacité d'adaptation et empêche la mise en place de solutions agiles, pourtant indispensables dans la gestion quotidienne des services. Les imprévus : pannes, retards, aléas climatiques, font partie intégrante de la réalité du transport. Refuser d'en tenir compte, au nom d'une lecture littérale du contrat, revient à nier la complexité du terrain. Ce type de gestion révèle une mentalité bureaucratique archaïque, centrée sur la procédure plutôt que sur le résultat. Or, dans tout contrat de transport, la seule véritable obligation devrait être celle du résultat : assurer le déplacement des usagers, en sécurité et dans les délais. Peu importe que ce soit le numéro du bus, tant que le service est rendu. Il est donc urgent de réformer ces pratiques et d'instaurer une culture de la flexibilité responsable, où le bon sens prévaut sur l'obsession du formalisme. Pour ne pas léser les étudiants qui sont les seules victimes de ces agissements insensés, la société se trouve obligée de surcharger ses véhicules à l'excès, et mettre en jeu sa responsabilité. Mais là au moins l'enjeu en vaut la peine car il s'agit de l'enseignement universitaire.

Groupe transports terrestres
de voyageurs TRANSTEV

Détection des métaux et vestiges sans autorisation Saisie à Mila de matériel et arrestation de 03 suspects

La brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra de Tadjenanet (wilaya de Mila) a saisi des équipements sensibles utilisés pour la détection des métaux et vestiges sans autorisation et arrêté trois suspects, a indiqué un communiqué de la sûreté de wilaya publié récemment. Selon le communiqué, l'affaire remonte au mois d'août lorsque les éléments de la brigade ont obtenu des informations relatives à la possession d'une personne de matériel et équipements sensibles de fouille et de recherche des vestiges et métaux. Après obtention d'une autorisation de perquisition du parquet compétent, le suspect a été arrêté suite à la découverte en son domicile d'un outil de fouille et ses accessoires, d'un détecteur de métaux, de pièces en pierre, de sculptures à valeur historique, d'un micro-portable, d'appareils de télécommunication et de diverses lampes, indique la même source. L'intensification des renseignements a permis aux éléments de la brigade d'identifier et d'arrêter deux complices du suspect, ajoute-t-on. Au terme des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Chelghoum Laïd, souligne-t-on.

Trafic de psychotropes et blanchiment d'argent Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé à Mostaganem

Les services de police de Mostaganem ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes et le blanchiment d'argent, avec l'arrestation de quatre individus, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Sûreté de wilaya. Lors de cette opération, 4.360 comprimés de psychotropes ont été saisis, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 1 million et 80.000 dinars algériens et un montant en devises étrangères de 4.950 euros. Les forces de l'ordre ont également saisi des bijoux en or pesant 1 kg et 178 grammes, d'une valeur de 29 millions et 320.000 dinars, ajoute la même source. L'opération a été enclenchée, selon le communiqué, après la surveillance d'un membre du réseau criminel alors qu'il s'apprêtait à écouler des psychotropes dans le secteur de compétence de la deuxième Sûreté ur-

baine de la ville de Mostaganem. Après avoir recueilli les informations nécessaires et mis en place un plan d'intervention rigoureux, le suspect a été interpellé en possession d'une quantité de psychotropes. Les investigations approfondies menées ont permis d'identifier les autres membres du réseau criminel et de les arrêter, tout en saisissant les sommes d'argent, les bijoux et les psychotropes sus-indiqués. Une procédure judiciaire a été lancée à l'encontre des quatre suspects, qui ont été présentés devant le parquet près le tribunal de Mostaganem, sous l'accusation de vente de psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel organisé, commerce, acquisition, financement, gestion et distribution de psychotropes par une organisation criminelle, abus de fonction pour faciliter et dissimuler ces activités et blanchiment d'argent.

Pour avoir bloqué la voie publique et vandalisé des véhicules Un individu écope de 10 ans de prison ferme

Le tribunal de Chéraga près la Cour d'Alger a prononcé, mercredi dernier, une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre d'un individu ayant bloqué la voie publique et vandalisé des véhicules de citoyens dans la commune d'Ouled Fayet (Alger), indique un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. «Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Chéraga informe l'opinion publique qu'il a été saisi par les services de police judiciaire compétents, à la suite de la diffusion de plusieurs vidéos montrant un individu qui coupait la voie publique et vandalisait des voitures de citoyens près du rond-point de la cité universitaire d'Ouled Fayet 2 pour filles», précise la même source. Suite à quoi, «le parquet de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire, qui a abouti à l'arrestation du suspect en question», le dénommé Adel Khramsia, né le 02/01/2000 à Bordj Bou Arreridj, célibataire, repris de justice et résidant à Ouled Fayet, selon le communiqué. En date du 15/10/2025, le mis en cause a été présenté devant le parquet de la République qui, à l'issue de son audition, a ordonné de le renvoyer devant la chambre correctionnelle, conformément à la procédure de comparution immédiate, pour le délit de destruction de biens de l'Etat, coups et blessures volontaires sur mineur de moins de 16 ans, port d'armes de catégorie 6 sans motif légal, destruction volontaire des biens d'autrui et atteinte à l'ordre public», ajoute la même source. «Ces actes sont prévus et punis par la loi en vertu des dispositions des articles 269, 290 bis, 407, 407 bis et 442 bis, alinéa 2 du code de procédure pénale, ainsi que l'article 39 de l'ordonnance n 97-06 relative au matériel de guerre, aux armes et aux munitions», note le communiqué.

Naima (Tiaret) Saisie de 2,4 kg de kif traité et arrestation de 04 individus



Lors d'un contrôle routinier de véhicules dressé à la commune de Naima, les éléments de la gendarmerie nationale de la brigade de Naima ont réussi, avant-hier, à intercepter une voiture légère douteuse. En effet, la vigilance des gendarmes a fini par une fouille minutieusement opérée à l'intérieur du véhicule ayant donné ses fruits, puisque les gendarmes ont vite découvert une quantité de kif dissimulée dans l'avant de l'automobile. Cette découverte s'est déroulée avec l'aide de la brigade sino-technique qui a réussi à localiser la drogue. Deux premiers individus ont été arrêtés et conduits au siège de la brigade pour poursuivre l'enquête qui a abouti à l'arrestation de deux autres complices. Les quatre accusés ont été présentés à la justice et écroués. L. Bouhala

Lutte contre la Drogue Saisie par la Sûreté d'Alger de plus de 8 kg

Les services de la Sûreté d'Alger ont saisi, en septembre dernier, plus de 8 kg de cannabis et plus de 37.000 comprimés psychotropes, indique, dimanche, un bilan de ces services. « Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, les services opérationnels de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger, ont traité, durant le mois de septembre écoulé, « 7855 affaires, dont certaines liées à

la drogue, avec la saisie de 8kg et 341 g de cannabis, 444,18 g de cocaïne, 25,92 g d'héroïne, 37007 comprimés psychotropes de différents types, en sus de 90 flacons de solution psychotrope », précise la même source. Quant aux individus arrêtés dans les affaires liées aux atteintes aux personnes et aux biens et des affaires de trafic de drogue et de substances psychotropes, de port d'armes blanches prohibées et

de cybercriminalité, 8698 individus ont été arrêtés et déférés devant les juridictions territorialement compétentes, après l'accomplissement des procédures légales», selon le même bilan. Dans ce contexte, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) rappelle les numéros verts 1548 et de secours 17, ainsi que l'application «Allo Chorta», mis à la disposition des citoyens pour tout signalement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMCEN
COMMUNE DE TLEMCENAVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES.

N°12...../2025

NIF APC 096 2130 1915 0629

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tlemcen informe les fournisseurs dûment qualifiés qu'un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

Acquisition des camions suivants :

- Lot 01 : un camion ampli-roll pour levage des caissons métalliques De collecte et enlèvement des ordures ménagères.
- Lot 02 : deux camions nacelles d'entretien de l'éclairage public.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis peuvent consulter le cahier des charges contre paiement de 15.000,00 DA. Auprès de la direction de finance de la Commune de Tlemcen.

Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes, accompagnées des pièces réglementaires.

a)-l'offre de candidature contient :

1. une déclaration de candidature qui doit être signées, datées, et cachetées et remplies.
 2. une déclaration de probité qui doit être signées, datées, et cachetées et remplies
 3. copie des statuts pour les sociétés
 - 4- copie de l'agrément.
 5. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 6. tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, ou le cas échéant des sous-traitants :
 - A/ Capacités professionnelles : agrément, certificat de qualité ou autres.
 - B/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années (2022,2023,2024) visé par les services des impôts et les références bancaires.
 - C/ Capacités techniques : moyens humains et matériels en cas échéants, fiches techniques des produit et références professionnelles.
 - E/ attestations de bonne exécution (au moins deux (02)) délivrés par le service contractant
- Conformément à l'article 69du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compte de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché aux journaux.
- * Copie de registre de commerce électronique.
 - * Copie des mises à jour CNAS, CASNOS,
 - * Extrait de rôle en cours de validés dernières exercice apuré et non expiré , & l'attestation de non inscrit au fichier des fraudeurs Apuré
 - * Copie de la carte d'immatriculation fiscale
 - * Casier judiciaire moins de 3 mois originale
 - * Document justifiant le dépôt légal des comptes sociaux (Pour les personnes Morale)

b)- l'offre technique :

L'enveloppe contenant l'offre technique doit comporter :

- La déclaration à souscrire (Remplie et signée, cachetée, datée Conformément au modèle)
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
- Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite (Lu et Accepté).

c)- L'Offre Financière :

L'enveloppe contenant l'offre financière doit comporter :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée et datée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli en chiffre et en lettre et ne comporte ni grattage ni surcharges et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli en chiffre et en lettre et ne comporte ni grattage ni surcharges et signé par le soumissionnaire.
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

Ces trois offres doivent être contenues dans trois (03) plis séparés, portant la mention + Offre de candidature + Offre technique + sur la deuxième et la mention +Offre financière+ sur la troisième indiquant la dénomination de l'entreprise , le tout dans une enveloppe extérieure anonyme scellée et portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

L'intitulé du projet :.....

Monsieur le Président de l'assemblée Populaire Communale de Tlemcen

+Soumission à ne pas ouvrir+

Que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Et contiendra trois (03) enveloppes intérieures séparées :

Une enveloppe portera la mention « Offre de candidature », « Offre Technique » et l'autre « Offre Financière »

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première parution.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres qui aura lieu le

.....à partir de (08H00 heures jusqu'au 14H00 heures) au plus tard aux services de la direction des finances de la Commune de Tlemcen.

(Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 14 H 15en séance publique, au siège de la Commune de Tlemcen (Les soumissionnaires sont invités à y assister).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter du dernier jour correspondant la date du dépôt des offres augmenté du délai de préparation des offres.

LE PRESIDENT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531013875 21.10.2025



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITA, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE MASCARA



DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°02 AVANT RESILIATION

A l'entreprise : EURL BATI SIG gérée par son gérant

Monsieur DJAHEL ALI

Dont le siège social Sis à : Zone d'activité N°06 SIG Wilaya de MASCARA

Marché N° N° 37/2025 approuvé en date du 23/04/2025 ayant pour objet

L'achèvement de réalisation des 72/200 Logements Publics Locatifs à SIG avec VRD en lot unique. Programme : Année 2022.

- ❖ Conformément au décret exécutif N° 21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales application aux marchés publics des travaux.
- ❖ Vu l'article 119 du décret exécutif N° 21-219 du 20/05/2021, portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales application aux marchés publics des travaux.
- ❖ Vu les articles 90- 91- 92 et 93 de la loi N° 23/12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- ❖ Conformément au décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et de délégation de service public.
- ❖ Conformément au décret exécutif du 15 rabie EL Aouel 1447 correspondant au 08 septembre 2025 pour la nomination de monsieur ZERDI RAFIK Directeur Général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara.
- ❖ Vu le marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N° 37/2025 en date du 23/04/2025 approuvé par le service contractant concernant le projet d'achèvement de réalisation des 72/200 Logements Publics Locatifs à SIG avec VRD en lot unique. Programme : Année 2022, pour un montant de 215.397.030,51 DA en TTC, conclu avec l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara et L'entreprise EURL BATI SIG représentée par son gérant monsieur DJAHEL ALI, dont le siège social est Zone d'activité N°06 SIG Wilaya de MASCARA.
- ❖ Vu l'Ordre de service en date du 23/04/2025 sous le N° 162/2025 portant démarrage des travaux objet du marché notifier par l'entreprise en date du 23/04/2025.
- ❖ Vu le délai de réalisation des travaux de douze (12) mois.
- ❖ Vu l'Ordre de service d'arrêt des travaux en date du 29/07/2025 sous le N° 365/2025 notifier par l'entreprise en date du 29/07/2025.
- ❖ Vu l'Ordre de service de reprise des travaux N°428 du 17/09/2025 notifier par l'entreprise en date du 17/09/2025.
- ❖ Vu l'expiration de délai contractuel initial en date du 22/04/2026.
- ❖ Vu l'expiration de délai prorogé en date du 11/06/2026.
- ❖ Vu l'arrêt total des travaux de réalisation du projet.
- ❖ Vu le taux de consommation de délai de quarante deux pour cent (42%).
- ❖ Vu le non respect des clauses du marché N° 37/2025 du 23/04/2025.
- ❖ Vu le retard engendré des travaux du projet par rapport au planning et au délai prévisionnel.
- ❖ Vu le manque d'approvisionnement du chantier en moyens humains matériels et matériaux de construction.
- ❖ Vu la mise en demeure N°01 par voie de presse apparue dans les journaux nationaux "المجرب" et "L'écho d'Oran" en date du 12/10/2025.
 - L'ENTREPRISE EURL BATI SIG représentée par son gérant monsieur DJAHEL ALI, dont le siège social est : Zone d'activité N°06 SIG Wilaya de MASCARA, est mise en demeure N°02 avant résiliation de : démarrer les travaux, approvisionner le chantier en tout moyens (humains, matériaux, et matériels), rattraper le retard constaté et présenter un nouveau planning des travaux, afin de livrer le projet dans les délais contractuels.
 - L'entreprise est appelée à remédier cette situation dans un délai de huit (08) jours qui suit l'apparition du dite mise en demeure N°02.
 - Dans le cas échéants, l'OPGI se trouve dans l'obligation de résilié aux torts exclusifs le marché, toute respectant la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531013855 21.10.2025



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITA, DE L'URBANISME, DE LA VILLE DE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE MASCARA



DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°02 AVANT RESILIATION

A l'entreprise : EURL NUMIDIA INJAZ gérée par son gérante

Madame NEDJAR LYNDIA NOUARA

Dont le siège social Sis à : Zone urbaine N°03, N20/30 RDC wilaya de MOSAGANEM

Marché N° 11/2025 approuvé en date du 02/03/2025

Ayant pour objet : réalisation des 20 logements publics locatifs y/c VRD à Oggaz

Programme : année 2023

- ❖ Conformément au décret exécutif N° 21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales application aux marchés publics des travaux.
- ❖ Vu l'article 119 du décret exécutif N° 21-219 DU 20/05/2021, portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales application aux marchés publics des travaux.
- ❖ Vu les articles 90- 91- 92 et 93 de la loi N° 23/12 DU 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- ❖ Conformément au décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et de délégation de service public.
- ❖ Conformément au décret exécutif du 15 rabie EL Aouel 1447 correspondant au 08 septembre 2025 pour la nomination de monsieur ZERDI RAFIK Directeur Général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara.
- ❖ Vu le marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N° 11/2025 en date du 02/03/2025 approuvé par le service contractant concernant le projet de réalisation des 20 logements publics locatifs y/c VRD à Oggaz, Programme : année 2023, pour un montant de 62.836.138,25 DA en TTC, conclu avec l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara et l'entreprise EURL NUMIDIA INJAZ représentée par son gérante madame NEDJAR LYNDIA NOUARA, dont le siège social est Zone urbaine N°03 N20/30 RDC wilaya de MOSAGANEM.
- ❖ Vu l'Ordre de service en date du 02/03/2025 sous le N° 62/2025 portant démarrage des travaux objet du marché notifié à l'entreprise en date du 02/03/2025.
- ❖ Vu le délai de réalisation des travaux de quatorze (14) mois.
- ❖ Vu l'expiration du délai contractuel en date du 01/05/2026.
- ❖ Vu l'insuffisance d'approvisionnement du chantier en moyens humains matériels et matériaux de construction.
- ❖ Vu la faible cadence des travaux.
- ❖ Vu le retard engendré des travaux par rapport au délai contractuel et au planning prévisionnel.
- ❖ Vu le taux de consommation de délai de cinquante quatre pour cent (54%).
- ❖ Vu le taux d'avancement physique de douze pour cent (12%).
- ❖ Vu les mises en demeures du BET mentionnées par PV de chantier du 11/09/2025 , 19/08/2025 et 14/07/2025.
- ❖ Vu le rapport du bureau d'études du 15/09/2025.
- ❖ Vu la mise en demeure N°01 par voie de presse apparue dans les journaux nationaux "الجزائر الجديدة" et "EDDIWAN" en date du 20/05/2025.
- ❖ En application de l'article 09 page 30, du marché N° 11/2025 approuvé en date du 02/03/2025 qui stipule la résiliation du marché.
 - L'ENTREPRISE EURL NUMIDIA INJAZ représentée par son gérante madame NEDJAR LYNDIA NOUARA, dont le siège social est : Zone urbaine N°03, N20/30 RDC wilaya de MOSAGANEM, est mise en demeure N°02 avant résiliation de : approvisionner le chantier en tous moyens (humains, matériaux, et matériels), rattraper le retard considérable et de présenter un nouveau planning de rattrapage des travaux, afin de livrer le projet dans les délais contractuels.
 - L'entreprise est appelé à remédier cette situation dans un délai de huit (08) jours qui suit l'apparition du dite mise en demeure.
 - Dans le cas échéants, l'OPGI se trouve dans l'obligation de résilié aux torts exclusifs le marché, toute respectant la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531013858 21.10.2025

Salon international «BatiWest 2025» à Oran Plus de 24.000 visiteurs professionnels enregistrés

La 22ème édition du Salon international de l'immobilier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique "BatiWest 2025", qui a pris fin, dimanche au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, a enregistré une forte affluence de professionnels, avec plus de 24.000 visiteurs, selon les organisateurs. Le commissaire du Salon, Zoubir Ouali, a indiqué à l'APS que cette édition a connu un fort engouement, notamment de la part des visiteurs professionnels, dont le nombre a dépassé 24.000, avec une moyenne de 4.000 à 5.000 visiteurs par jour. Ces derniers ont pu découvrir les dernières nouveautés en matière de matériaux de construction, ainsi que

certaines offres immobilières. Lors de cette manifestation, neuf conventions ont été signées entre des entreprises de production de ciment et des promoteurs immobiliers. Des contacts commerciaux ont également été établis entre opérateurs économiques locaux et entreprises publiques et privées dans les domaines de l'immobilier et du logement, à travers des rencontres bilatérales visant à encourager les partenariats. Ce Salon de cinq jours a également permis l'enregistrement de nombreuses commandes de matériaux de construction émanant d'entreprises chargées de la réalisation de programmes d'habitat dans l'ouest du pays, ainsi que de particuliers, selon la même

source. Pour rappel, cet événement, organisé par l'agence "SB Events Com Company", a rassemblé environ 120 exposants, comprenant des entreprises nationales et étrangères venues notamment d'Espagne, de Turquie, de Grèce et d'Italie, ainsi que des institutions bancaires spécialisées dans le domaine de l'habitat et des établissements relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Des rencontres bilatérales ont également eu lieu entre opérateurs économiques algériens et étrangers en vue de favoriser les partenariats, en plus de conférences axées sur les secteurs de la construction, de l'habitat et des énergies renouvelables en Algérie.

Visant une superficie de 25.000 hectares céréalières Lancement de la campagne de labours-semailles pour l'année 2026

La campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2025-2026 a été lancée, samedi à Oran, visant une superficie de 25.000 hectares céréalières, soit une augmentation de 2.000 hectares par rapport à la saison précédente. Le wali d'Oran, Samir Chibani, a donné le coup d'envoi de cette campagne au niveau de la ferme « Melloufi » dans la commune d'Es-Senia, en présence de nombreux agriculteurs, ainsi que de divers acteurs et organismes du secteur agricole. Pour cette saison agricole, une superficie de 25.000 hectares est dédiée à la culture des céréales, dont 5.000 hectares de blé dur dans des exploitations agricoles irriguées, 1.200 hectares de blé tendre, 18.300 hectares

d'orge et 500 hectares d'avoine, selon les explications fournies par le directeur des Services agricoles Rouibi Houari Boumediene, en marge du salon organisé à l'occasion de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, placée sous le thème « une agriculture intelligente, prometteuse et durable ». Pour assurer le bon déroulement de la campagne de labours semailles, un guichet unique a été mis en place au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'Oran, afin de faciliter l'acquisition de semences par les agriculteurs et l'accès au crédit « R'fig ». Une quantité importante d'engrais et de semences a également été mise à disposition, estimée à 38.000 quintaux de différentes va-

riétés. Par ailleurs, 592 tracteurs et divers équipements et moyens logistiques ont été mobilisés, selon les explications fournies au wali, lors de sa visite aux différents stands de ce salon, organisé à la pépinière « Manbar El Hadayek » à Es-Senia. Ce salon, organisé par la Chambre d'agriculture et la direction des Services agricoles, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation et du lancement de la campagne de labours et semailles, a constitué une opportunité pour les agriculteurs, les unités de production agricole et la Coopérative des céréales et des légumes secs de présenter une variété de produits agricoles, ainsi que des activités liées à l'aquaculture intégrée à l'agriculture.

L'UNFA au cœur d'octobre rose «Dépister pour mieux vivre»

Par Youcef Chaïbi

«Chaque mois d'octobre, la couleur rose s'impose comme un symbole d'espoir et de solidarité. C'est le mois mondial de la sensibilisation au cancer du sein, une campagne qui rappelle l'importance du dépistage précoce et du soutien aux femmes touchées par la maladie". A l'occasion "d'octobre rose", mois mondial de la sensibilisation au cancer du sein, l'union nationale des femmes algériennes (UNFA), a organisé hier à Oran, une rencontre riche en échanges et en émotions. Médecins du CHU d'Oran, l'académie algérienne des droits de l'homme et le développement de l'unité nationale, membres du bureau de l'UNFA et femmes de différents horizons, se sont retrouvés autour d'un même message : prévenir, dépister. Au cours de cette rencontre, des spécialistes ont rappelé l'importance du dépistage précoce qui reste la clé pour sauver des vies, il permet de détecter une maladie avant même l'apparition des symptômes, offrant ainsi de meilleures chances de traitement et de guérison. Dans le cas du cancer du sein, par exemple, un diagnostic, à temps, peut faire toute la différence



entre une simple intervention et une lutte plus difficile, les médecins rappellent l'importance de la mammographie. Cet examen, souvent redouté, demeure pourtant le moyen le plus efficace pour détecter la maladie à un stade précoce. Témoignages, échanges et conseils pratiques ont rythmé la journée, offrant aux participants un espace d'écoute et de solidarité, plusieurs intervenants ont mis l'accent sur le rôle primordial de la prévention. Les participantes ont échangé sur les moyens de renforcer la sensibilisation dans les quartiers populaires, où le manque d'information et

les réticences culturelles freinent encore la démarche du dépistage. Pour l'UNFA, cette action s'inscrit dans une démarche continue de proximité et de sensibilisation. L'union des femmes a promis de multiplier les initiatives de ce genre tout au long de l'année, afin que la prévention ne soit pas limitée au seul mois d'octobre. En alliant écoute, engagement et humanité. L'UNFA et les médecins prouvent que la lutte contre le cancer du sein n'est pas seulement une affaire de médecine, mais aussi une affaire de société où chaque femme a un rôle à jouer.

EHU 1er Novembre Premières journées des urgences médico-chirurgicales

L'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) «1er Novembre 1954» d'Oran a organisé, samedi, les premières journées nationales des urgences médico-chirurgicales, consacrées à l'évaluation de l'organisation des services d'urgence et à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. La cheffe du service des urgences médico-chirurgicales de l'EHU d'Oran, le Pr. Benali Amar Dalila, a indiqué dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la rencontre, que ces journées visent à présenter l'expérience de son service en matière de gestion et d'organisation des urgences, soulignant que «le service des urgences constitue le baromètre du bon fonctionnement de tout hôpital». Ces rencontres scientifiques abordent plusieurs thématiques liées à la prise en charge des polytraumatisés et des détresses vitales (respiratoires et hémodynamiques), ainsi que les urgences chirurgicales les plus fréquentes, dans le but d'établir des parcours de soins adaptés aux besoins des patients et de fluidifier les flux au sein des structures hospitalières, a-t-elle souligné. Le Pr. Benali Amar a fait savoir que le service accueille quotidiennement entre 400 et 550 patients, dont seulement entre 16 à 20 % relèvent de véritables urgences vitales. Elle a expliqué que l'afflux important vers les grands centres s'explique par la perception de sécurité qu'ils inspirent, ajoutant que la Direction de la Santé et de la Population (DSP) œuvre à la mise en place d'une «ceinture d'urgences» autour de l'EHU et du CHU d'Oran, afin de permettre aux structures de proximité de prendre en charge les cas mineurs. Réunissant des experts et référents nationaux, ces journées se veulent également un espace de formation et de partage d'expériences entre praticiens. Le directeur administratif et technique du service des urgences de l'EHU d'Oran, Mammeri Miussa, a souligné, pour sa part, qu'un nouveau référentiel ministériel encadre l'organisation des urgences, depuis juillet 2025, précisant que l'EHU d'Oran en applique déjà la majorité des recommandations.

Finales des olympiades nationales des métiers 26 stagiaires et apprentis d'Oran qualifiés

Vingt-six stagiaires et apprentis issus des établissements de formation et d'enseignement professionnels d'Oran se préparent à participer à la finale nationale des Olympiades des métiers, qui se tiendra dans la même wilaya en novembre prochain, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale du secteur. Ces stagiaires se sont qualifiés pour la finale après avoir passé les épreuves régionales, organisées à Tlemcen à la fin du mois dernier, au cours desquelles ils ont remporté 10 médailles d'or, 10 d'argent et 6 de bronze, a souligné Mme Nacera Mansouri, chargée de l'information et de la communication au niveau de cette direction. Les candidats qualifiés ont concouru dans divers domaines, notamment en Gestion et sécurité des réseaux informatiques, Programmation et bases de données, Numérisation, Maintenance industrielle, Hôtellerie et restauration, Chimie industrielle, Electricité automobile, Traitement des eaux, Stylisme, Coiffure, Cuisine, Pâtisserie, Jardinage, entre autres métiers, reflétant l'orientation nouvelle du secteur visant à répondre aux besoins du marché de l'emploi, tant local qu'international, selon la même source. Les Olympiades nationales des métiers, organisées par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, constituent une plateforme importante permettant aux jeunes de mettre en valeur leurs compétences dans divers domaines professionnels, tout en renforçant l'esprit d'excellence et de compétition, ajoute-t-on.

Chlef

Arrestation d'un dangereux criminel et saisie d'une arme à feu

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Chlef, relevant de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI), ont réussi à mettre fin aux agissements d'un individu dangereux et à saisir une arme à feu utilisée dans des activités suspectes et criminelles. Selon un communiqué de la police de Chlef, les faits remontent au 7 octobre dernier, lorsqu'un signalement a été reçu concernant un homme, âgé de 38 ans, blessé par balle à la jambe gauche. La victime a été immédiatement transférée au service des urgences de l'hôpital de Chettia pour y recevoir les soins nécessaires. Dès réception de l'alerte, les forces de police, composées de plusieurs unités opérationnelles relevant de la Sûreté de wilaya, ont lancé une enquête de terrain et de renseignement qui a permis, en un temps record, d'identifier le principal suspect, âgé de 42 ans et déjà connu des services de police pour ses antécédents judiciaires. Grâce à un dispositif de sécurité efficace et un déploiement rapide, les forces de l'ordre ont réussi à encercler les accès de la ville et à interpellé le mis en cause de manière professionnelle alors qu'il circulait à bord d'un véhicule utilitaire, après une tentative vaine de fuite et de se débarrasser de l'arme du crime. L'opération s'est soldée par la saisie d'une arme à feu de 4^e catégorie (pistolet) ainsi que de quatre balles réelles de calibre 7,65 mm. Un second individu, ayant aidé le suspect principal à tenter de s'enfuir, a également été interpellé. À l'issue de l'enquête menée en coordination avec le Parquet compétent, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des deux suspects pour tentative d'homicide volontaire avec une arme à feu et détention illégale d'arme à feu. Ils ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef pour les suites légales.

N. Aymen

Sur la ligne Relizane-Hassi Messaoud Arrestation d'un chauffeur de bus sous l'emprise de stupéfiants



Dans le cadre des activités de terrain menées par les unités de la Gendarmerie nationale, la brigade territoriale de Oued Essalem, relevant de la compagnie de Zemmoura (groupe de Relizane), a procédé à l'interception d'un bus assurant la liaison Relizane-Hassi Messaoud, après que son conducteur ait effectué plusieurs manœuvres et dépassements dangereux sur une ligne continue, mettant ainsi en péril la vie des passagers et des usagers de la route. Selon les services de la Gendarmerie nationale, le chauffeur a été immédiatement soumis à un test de dépistage rapide lequel s'est révélé positif à la consommation de substances stupéfiantes. Le bus a été immobilisé tandis que les passagers ont été pris en charge et transférés vers une autre navette afin de poursuivre leur voyage en toute sécurité. Le conducteur sera présenté devant le Procureur de la République près le tribunal de Zemoura, dès l'achèvement des procédures légales en vigueur.

N.Aymen

Tissemsilt

Le wali fait du terrain le moteur du développement local

Par ABDENOUR M.

Sous l'impulsion du wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaid, la dynamique de développement local prend une nouvelle dimension, ancrée dans la proximité, la transparence et l'efficacité. Fidèle aux orientations du Président de la République et aux directives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le premier responsable de la wilaya multiplie les visites de terrain à travers les communes et les zones rurales afin de traduire les programmes de développement en réalisations concrètes au profit des citoyens. Pour M. Bouzaid, le véritable travail administratif ne se limite pas aux bureaux, mais se vit et se construit sur le terrain, au con-

tact direct de la population. À chaque déplacement, il prend soin d'écouter les préoccupations des habitants, d'identifier les entraves rencontrées dans la réalisation des projets et de mobiliser immédiatement les responsables concernés pour apporter des solutions rapides et adaptées. Cette approche participative, fondée sur le dialogue et l'écoute, illustre une gouvernance moderne où le citoyen occupe une place centrale dans le processus décisionnel. Les visites du wali ne se réduisent pas à des initiatives symboliques: elles constituent de véritables missions d'évaluation et de relance des chantiers de développement. À chaque étape, les projets en cours sont examinés avec rigueur afin d'assurer leur cohérence, leur continuité et leur conformité aux normes

de qualité. En veillant au respect des délais, le wali entend instaurer une culture de résultat au sein des administrations locales et encourager un esprit de responsabilité partagée entre tous les acteurs du développement. Cette démarche pragmatique s'inscrit dans une vision globale visant à moderniser la gestion locale et à renforcer la confiance entre l'administration et les citoyens. À travers cette proximité permanente, Tissemsilt s'impose aujourd'hui comme un modèle de gouvernance territoriale fondée sur l'efficacité, la concertation et la transparence. L'action de terrain menée par M. Fethi Bouzaid incarne ainsi une nouvelle manière de gouverner: plus humaine, plus réactive et résolument tournée vers les besoins réels du citoyen.

Lutte contre la criminalité à Tissemsilt

Un mois de septembre placé sous le signe de la vigilance et de l'efficacité

Par ABDENOUR M.

La Sûreté de wilaya de Tissemsilt a rendu public son rapport mensuel pour le mois de septembre 2025, dressant un tableau précis des efforts intenses déployés par les services de sécurité pour garantir la protection des citoyens et la préservation de la quiétude publique. Ce bilan illustre la détermination constante de la police à faire reculer toutes les formes de criminalité et à instaurer un climat de confiance et de sérénité à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Selon les données communiquées, 210 affaires de droit commun ont été enregistrées et traitées au cours de cette période, impliquant 242 personnes traduites devant les juridictions compétentes. Ces chiffres témoignent d'une mobilisation continue des différentes brigades et unités opérationnelles, qui multiplient les opérations de prévention et d'intervention. Les atteintes aux personnes figurent parmi les infractions les plus fréquentes, avec 67 dossiers enregistrés et 82 individus impliqués. Ces affaires concernent principalement des violences, menaces et agres-

sions physiques, révélant l'importance des efforts déployés pour protéger les citoyens et maintenir la cohésion sociale. Les atteintes aux biens ne sont pas en reste, avec 46 affaires traitées et 34 personnes poursuivies pour vols, escroqueries ou dégradations de biens publics et privés. La Sûreté de wilaya souligne que la majorité de ces affaires ont pu être élucidées grâce à la rapidité d'intervention et à la coordination exemplaire entre les différents services, traduisant ainsi une efficacité accrue

dans la lutte contre la délinquance urbaine. À travers ce bilan, la Sûreté de wilaya de Tissemsilt réaffirme sa détermination à renforcer davantage les dispositifs de sécurité et à poursuivre sa mission dans le strict respect de la loi, en s'appuyant sur une approche à la fois répressive et préventive. Ce travail de terrain, mené avec professionnalisme, confirme la volonté des forces de l'ordre d'assurer la sécurité des citoyens tout en consolidant la relation de confiance avec la population.

Manifestation scientifique à Saïda

L'hygiène hospitalière et la prévention des infections au menu

Hier matin, les travaux du congrès international sur l'hygiène hospitalière et la prévention des infections associées aux soins ont été ouverts au Théâtre régional, "Sirat Boumediene", en présence du Wali et des responsables civiles et militaires. Ne manquaient à l'appel que les élus, toute chachia politique confondue. Lors de cette rencontre scientifique placée sous le patronage du Ministère de la Santé et sous l'égide du Wali de la Wilaya plusieurs interventions relatives à des différents types (IAS), c'est à dire leurs modes de transmission et leurs conséquences sur l'état des patients ainsi que d'autres thèmes médicaux ont été animés par plusieurs Docteurs tels que M.Tefahi responsable d'hygiène au ministère de la santé ainsi que d'autres spécialistes -hygiénistes. A noter également que ce congrès scientifique durera pendant 3 jours.

OULD OGBAN

Relizane

Lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière

Par N. Aymen

La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Relizane a lancé la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2025-2026, à partir du mardi 21 octobre 2025, au niveau de toutes les structures publiques de santé de proximité et des centres de vaccination répartis à travers le territoire de la wilaya. Cette campagne s'inscrit dans le cadre des efforts préventifs visant à limiter la propagation de la grippe saisonnière,

dont les cas augmentent généralement durant l'automne et l'hiver. Elle intervient en application de la circulaire ministérielle n°31 du 5 octobre 2025, relative au renforcement des programmes de vaccination pour protéger les catégories vulnérables exposées à des complications graves. Les groupes cibles de la campagne comprennent les personnes âgées de 65 ans et plus, les patients atteints de maladies chroniques, Les asthmatiques, les personnes diabétiques ou en surpoids, les insuffisants rénaux, les personnes immuno-dé-

primées, les femmes enceintes, le personnel du secteur de la santé, les personnes se préparant au pèlerinage à La Mecque (Hadj et Omra). La Direction de la Santé invite toutes les personnes concernées à se rapprocher du centre de santé le plus proche pour bénéficier gratuitement du vaccin, rappelant que la vaccination demeure le moyen le plus efficace pour prévenir les complications de la grippe saisonnière, notamment chez les groupes les plus fragiles, afin de préserver leur santé et leur bien-être.

Grimpeur de palmiers à El-Meghaïer

Un métier ancien que les jeunes cherchent à préserver

Les palmeraies de Djamaa (wilaya d'El-Meghaïer) connaissent, comme chaque année en cette période, une forte activité avec la cueillette des dattes et le retour d'un métier ancien, celui de grimpeur de palmiers, que les jeunes cherchent aujourd'hui, malgré les défis, à préserver, développer et surtout, à sécuriser. Les jeunes de la région reprennent le flambeau de l'exercice de ce métier ancien, bien qu'à risques, notamment dans les vieilles palmeraies où les palmiers peuvent atteindre des hauteurs « vertigineuses » de six (6) mètres et plus, et ce avec, en plus de la passion, une approche nouvelle de professionnalisation, d'organisation, de modernisation (mécanisation), et donc, de sécurisation de l'activité. Parmi les initiatives visant la préservation de ce métier, celle de l'association agricole des professionnels d'escalade sécurisée des palmiers de la commune de Djamaa, présidée par Abdellatif Naoui, auto entrepreneur dans les prestations liées au palmier, et dont l'idée de création a germé en 2019 après avoir bénéficié d'une formation spécialisée d'escalade sécurisée du palmier à l'Institut technologique agricole de Tougourt.

M. Naoui y a reçu, avec un groupe de jeunes, pendant toute une saison agricole, une formation théorique et appliquée leur ayant permis d'acquérir des techniques modernes de travail, telles que l'utilisation d'outils de sécurité et de mécanisation pour l'obtention de meilleurs rendements dans la cueillette de dattes, tout en soignant le palmier. Au terme de la formation, il a décidé, avec ses collègues, de fonder en février 2020 l'association susmentionnée, basée au Centre culturel de Djamaa, en vue de diffuser la culture de formation de grimpeurs professionnels, et ainsi contribuer à la préservation de ce métier ancien. Avec sa cinquantaine de membres aujourd'hui, de différents âges et horizons, l'association en question s'attèle à encadrer la formation des jeunes dans le domai-



ne, en lui conférant un aspect organisé et sécurisé, et tient périodiquement des sessions de formation et des ateliers pratiques visant à faire prendre conscience de l'importance de l'utilisation des équipements de protection dans l'exercice du métier à risques de grimpeur de palmiers. Il s'agit, explique M. Naoui, de professionnaliser le grimpeur amateur, en veillant à sa sécurité, grâce à l'utilisation de la ceinture de sécurité pour éviter les chutes, ainsi que du casque, des lunettes et des gants de protection, en plus d'outils pour faciliter le travail et éviter les blessures. Et d'ajouter qu'en dépit des initiatives d'organisation et d'encadrement de l'activité, celle-ci demeure « risquée » et nécessite « une bonne condition physique et une concentration extrême du grimpeur ». Les grimpeurs de palmiers sont exposés à d'autres risques tels que les blessures par les épines, les outils tranchants utilisés dans la coupe des régimes de dattes, et les dangers des bestioles venimeuses, d'où l'intérêt porté par l'association à la sécurisation de ce métier, en organisant périodiquement, via des émissions ra-

diophoniques, sur les réseaux sociaux et lors d'ateliers pratiques, des campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes et les agriculteurs. Intégrer le métier de grimpeur dans les programmes de formation L'association a eu l'occasion déjà de mettre sur pied une session de formation à Timimoun, axée sur les modes d'allègement des régimes de dattes et les voies sécurisées d'arrachage des plants de palmiers, traduisant ainsi sa volonté d'étendre ses activités hors wilaya d'El-Meghaïer.

Abdellatif Naoui appelle, par ailleurs, à intégrer ce métier dans la nomenclature des spécialités dispensées par le secteur de la formation professionnelle, en tant que démarche visant à sauvegarder cette activité qui nécessite des compétences et de la condition physique. Il a mis en avant la nécessité de l'organisation d'un réseau de grimpeurs de palmiers professionnels et à encourager les jeunes à constituer des micro-entreprises spécialisées dans le travail du palmier, en vue de développer la filière et améliorer les conditions de travail dans le domaine.

Bouira

Distribution de matériels sportifs au profit d'écoles primaires et centres psychopédagogiques

Des équipements et matériels sportifs et pédagogiques ont été distribués vendredi au profit de 30 écoles primaires et neuf centres des personnes aux besoins spécifiques, lors d'une cérémonie organisée au complexe sportif Rabah Bitat de la ville de Bouira dans le cadre de la commémoration du 64e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961.

Au cours de cette cérémonie, le wali Abdelkrim Laâmourî a distribué des équipements sportifs et pédagogiques au profit de 30 écoles primaires et neuf centres spécialisés des personnes aux besoins spécifiques relevant de plusieurs communes de la wilaya. Cette distribution s'inscrit dans le cadre du programme d'équi-

pements de 2024, qui porte sur la dotation de 52 écoles primaires d'équipements sportifs à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira. En mai dernier, un premier quota de ces équipements sportifs a été distribué, au profit de 13 écoles primaires réparties sur les 12 daïras de la wilaya, soit une école par daïra, et pour une autre école dans la commune de Khabouzia. « Une enveloppe financière de 9 millions de dinars a été allouée à cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la relance et de la promotion du sport scolaire via, notamment le recrutement d'enseignants de sport dans les écoles primaires et aussi par la dotation de ces établissements de moyens et de matériels de sport », a expliqué le

directeur de la jeunesse et de sport (DJS), Salah Bouchiha. Toujours dans le cadre des activités commémorant le 64e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration, les autorités locales de la wilaya ont procédé par ailleurs à la mise en service d'un projet de raccordement de 20 foyers au réseau du gaz naturel dans la localité de Beit Rebbi à Dirah (Sud de Bouira). Un montant de 15 millions de dinar a été alloué à ce projet qui a porté essentiellement sur la réalisation d'un réseau de plus de 10 km pour alimenter 20 foyers du village Beit Rebbi en gaz, selon les détails fournis à l'APS par Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Journée d'étude à Batna

«Le citoyen et la justice constitutionnelle»

Le thème du «citoyen et la justice constitutionnelle» a été jeudi choisi pour une journée d'étude tenue à la maison de l'avocat de Batna à l'initiative de la Cour constitutionnelle et de la Faculté de droit de l'université Batna 1 en partenariat avec l'Ordre des avocats de la région de Batna et le Programme des Nations Unies de Développement (PNUD). La rencontre a eu lieu en présence de membres de la Cour constitutionnelle, du secrétaire général de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), Moussa Laraba, de la représentante résidente du PNUD en Algérie, Natacha Van Rijn, de représentants des instances judiciaires locales, du wali de Batna, Mohamed Benmalek, d'universitaires et d'avocats. Dans l'allocution de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, lue par Abdelhafid Oussekin, membre de la cour, elle a affirmé que la rencontre « constitue une opportunité pour rapprocher cette cour des citoyens et en présenter les missions dont la procédure de l'exception d'inconstitutionnalité qui permet au justiciable d'invoquer le soupçon d'atteinte à ses droits constitutionnels devant le magistrat qui la renvoie devant la Cour constitutionnelle ». Elle a ajouté que «ce mécanisme avancé traduit le passage de la justice constitutionnelle du simple contrôle des lois et règlements à une nouvelle étape où le citoyen devient lui-même acteur constitutionnel qui participe à la protection des droits et libertés garantis par la constitution ». Les conférences précédentes initiées par la Cour constitutionnelle dans les diverses wilayas du pays ont montré, a ajouté Mme Aslaoui, «l'adhésion du public spécialisé dont les universitaires, les magistrats, les avocats et les étudiants de sorte à renforcer la position de la justice constitutionnelle dans l'esprit du citoyen algérien et approfondit sa conscience constitutionnelle», relevant que «la Cour constitutionnelle s'est habituée depuis sa création à sortir de son siège d'Alger vers les régions du pays par conviction que la justice constitutionnelle n'est pas une institution à l'écart de la société mais un espace ouvert pour la communication et la diffusion de la culture constitutionnelle».

Plantation d'un million d'arbres en 24H

6.000 plants par circonscription à Tizi Ouzou

Plantation d'un million d'arbres en 24H, pour ce défi écologique prévu le 25 octobre prochain, Tizi Ouzou se mobilise déjà. Selon le Chef de service de l'extension du patrimoine et de la protection des terres, à la conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou, les 5 circonscriptions forestières de la wilaya sont d'ores et déjà mobilisées pour réussir cette opération annoncée par le ministre de l'Agriculture. Cette opération touchera pratiquement tous les cantons de la wilaya avec une moyenne de 5 à 6.000 plants par circonscription. «Et ce bien évidemment avec l'aimable complicité de nos amis de l'éducation nationale, de la formation professionnelle et des œuvres universitaires mais aussi certaines administrations publiques, qui sont fin prêts pour nous accompagner dans cette opération», a tenu à indiquer le même chef de service. Quant à la nature des plants qui seront mis en terre, il nous dira «que c'est des plants d'ornement et des plants forestiers. Les premiers sont réservés à nos partenaires pour embellir leur environnement immédiat notamment les établissements scolaires, de formation, de jeunesse et campus universitaires et les seconds pour la conservation des forêts avec d'autres partenaires de la société civile et du mouvement associatif». «Les massifs forestiers d'Azeffoun, Azazga et Tigzirt seront boisés respectivement à hauteur de 12, 10 et 02 hectares de chêne-liège». Cette opération vise aussi au renforcement des talus le long des routes, la consolidation des terres sur les rives du plan d'eau du barrage et zones humides.

المكتب العمومي للتوثيق

للأستاذ: مولاي علي بوزيان

الموثق بوهرا، رمز رقم 0002256

منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن

تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة أركوب

بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 2025/10/06، والمسجل بصفة قانونية، قرر السيد بلحجين محمد والسيد بوداود خير الدين تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل المواصفات التالية: التسمية: أركوب. المقر الاجتماعي: بلدية ودائرة السانية، رقم 09 تجزئة 10 قطع، الطابق الأرضي (وهرا). الرأسمال الاجتماعي: 100.000 دج. الموضوع: (109.201) مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحله، (109.203) مؤسسة أشغال مسافة البناء والترصيص. (109.206) مؤسسة أشغال الكهرباء. (109.207) مؤسسة تركيب أنظمة التكييف والتبريد. (109.209) مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري. (109.215) مؤسسة وضع القنوات طويلة المسافة. (109.217) مؤسسة أعمال الصيانة والخبرة الخاصة بالمنشآت. (109.219) مؤسسة الدراسات والانجازات في الهندسة المدنية. (109.220) مؤسسة ترميم البنايات (109.222). مؤسسة الدراسات وانجاز كل فروع نشاطات البناء، الري والأشغال العمومية. المدة: 99 سنة. المسير: عين السيد بوداود خير الدين كمسير أول شريك. عين السيد بلحجين محمد كمسير ثاني شريك. ستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري المحلي لولاية وهران.

النشر/ الموثق

21.10.2025

مكتب الأستاذ بن محبوس عبد العزيز الكائن بوهرا، 14 نهج العربي التبسي حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة: ماتريال قروند كوزين مقرها الاجتماعي: محل رقم 02 بلدية بنر الجير، دائرة بنر الجير ولاية وهران بالمكان المسمى بوس 25 مستقبل 03 حي الأمير عبد القادر، تجزئة 242 قطعة + مسجد رقم 26 و 28. السجل التجاري رقم: 19 ب 1122950 - 31/00 بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 2025/10/15، في طور التسجيل، قرر أعضاء الشركة المشار إليها أعلاه حلها المسبق، مع تعيين السيد داري عبد الكريم قاسم مصفيا لها. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان الموثق

21.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ولاية غليزان دائرة جديوية بلدية جديوية الرقم 06/م ج ب/2025 وصل تسجيل التصريح للجمعية الدينية لمسجد الإمام مالك بالهواورة ببلدية جديوية بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ لـ 12 جانفي 2012 و المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم 20 أكتوبر 2025 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية ذات طابع ديني الجمعية الدينية لمسجد الإمام مالك بالهواورة ببلدية جديوية. المسماة: الجمعية الدينية لمسجد الإمام مالك بالهواورة ببلدية جديوية. مقرها: حي الهواورة بلدية جديوية. رئيس الجمعية: عسال كريم تاريخ ومكان الميلاد: 1991/08/10 واد رهيو العنوان: حي الهواورة بلدية جديوية. رئيس المجلس الشعبي البلدي

21.10.2025

الدبوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ مخلوفي محمد ياسين محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم 29 شارع بو عزة عبد القادر بينيار مستغانم رقم الهاتف: 0657.400.524 تكليف بالوفاء عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية نحن، الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم لدى مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره بـ 29 شارع بو عزة عبد القادر بينيار مستغانم الموقع أدناه، بناء على طلب المدعو عمارة كريم بواسطة الأستاذ دحدودي عبد الرحمن، الكائن موطنه حي 64 فيلا رقم 65 منطقة الحبوب مستغانم، طبقا للمواد 600، 612، 613، لا سيما 411 و 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على قرار صادر عن الفرقة الجزائية لدى مجلس قضاء مستغانم بتاريخ 25/07/01 رقم الفهرس 25/04953 مهوور بالصيغة التنفيذية في 25/08/19 تحت رقم 25/574، بناء على إذن بالنشر صادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2015-10-13 تحت رقم الترتيب 25/01022 بلغنا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. كلفنا بالوفاء أمام مكتبنا المدعو زيفام عبد القادر الكائن موطنه حي الجديد رقم 12 مزغران مستغانم بالإلتزامات المذكورة أدناه مقابل وصل. مبالغ القسطين المسدين بمبلغ قدره مليونان وثمانمائة ألف دينار جزائري 2.800.000.00 دج، تعويض عما لحقها من ضرر بمبلغ قدره مائتي ألف دينار جزائري 200.000.00 دج، المصاريف القضائية بما فيها الرسوم بمبلغ قدره ألف وخمسمائة دينار جزائري 1.500.00 دج، مصاريف مقدمات التنفيذ بمبلغ قدره ثمانية آلاف دينار جزائري 8.000.00 دج، الحقوق التناسبية بمبلغ قدره مائة واثنتان وثلاثون ألف دينار جزائري 132.000.00 دج، المجموع ثلاثة ملايين ومائة وأربعين ألف وخمسمائة دينار جزائري 3.141.500.00 دج، ونبهناه بأن له مهلة خمسة عشر (15) يوما للوفاء، تسري من تاريخ تبليغه بهذا المحضر، وإلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي

21.10.2025

الدبوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ مخلوفي محمد ياسين محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم 29 شارع بو عزة عبد القادر بينيار مستغانم رقم الهاتف: 0657.400.524 تكليف بالوفاء عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية نحن، الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم لدى مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره بـ 29 شارع بو عزة عبد القادر بينيار مستغانم الموقع أدناه، بناء على طلب المدعو عمارة كريم بواسطة الأستاذ دحدودي عبد الرحمن، الكائن موطنه حي 64 فيلا رقم 65 منطقة الحبوب مستغانم، طبقا للمواد 600، 612، 613، لا سيما 411 و 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على قرار صادر عن الفرقة الجزائية لدى مجلس قضاء مستغانم بتاريخ 25/07/01 رقم الفهرس 25/04953 مهوور بالصيغة التنفيذية في 25/08/19 تحت رقم 25/574، بناء على إذن بالنشر صادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2015-10-13 تحت رقم الترتيب 25/01022 بلغنا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. كلفنا بالوفاء أمام مكتبنا المدعو سلة عبد المجيد، مواليد 1975-09-21 بمستغانم ابن محمد و بن عيسى بختة، الكائن موطنه تجزئة كسكوسة رقم 06 خروبة حي السلام مستغانم بالإلتزامات المذكورة أدناه مقابل وصل. أداء للطرف المدني عمارة كريم مبلغ الشيك بقيمة مليونين دينار جزائري 2.000.000.00 دج، أداء للطرف المدني عمارة كريم مبلغ تعويض عن الضرر الناجم به قدره مليون دينار جزائري 1.000.000.00 دج، مصاريف مقدمات التنفيذ بمبلغ قدره سبعة آلاف وخمسمائة دينار جزائري 7.500.00 دج، الحقوق التناسبية بمبلغ قدره مائة واثنتان وثلاثون ألف دينار جزائري 132.000.00 دج، المجموع ثلاثة ملايين ومائة وتسعة وثلاثون ألف وخمسمائة دينار جزائري 3.139.500.00 دج، ونبهناه بأن له مهلة خمسة عشر (15) يوما للوفاء، تسري من تاريخ تبليغه بهذا المحضر، وإلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي

21.10.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



Agence de voyage

SFICIFA

Mesra - Mostaganem

Rue Mohamed Khemisti

Face Maison Renault

Tel: 06 61 78 30 05

مكتب الأستاذة شرطي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم المنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق وهران مستغانم الهاتف: 0776.77.10.27 محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر لمادة 412 612 من ق. إ.م. أ طبقا للمادة 412 612 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. ويطلب من: السيد: مزين رايح، الساكن: بلدية سيدي الشحامي حي حياة ريجنسي عمارة 011 رقم 30 وهران بناء على عقد اعتراف بالدين المحرر بتاريخ 2023/10/10 عن الموثق الأستاذ بلغوتي رشيد تحت رقم الفهرس 2023/765 المهوور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2025/08/05 تحت رقم 2025/71، بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2025/10/12 تحت رقم الترتيب 25/01002، والمتضمن الإذن بنشر ومضمون التكليف بالوفاء. كلفنا السيد: درقاوي رشيد ابن عبد القادر بأدائه مبالغ أصل الدين و المصاريف: للسيد مزين رايح، مبلغ 15.379.499 دج، ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر وإلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائية

21.10.2025

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبها حي 72 مسكن المنطقة الحضرية طريق وهران الموجود الطابق الأرضي رقم 09 النقل: 0794.58.93.59 اعلان عن البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 749 و 750 من ق. إ.م. أ بناء على جدول قيد رهن المؤرخ 2012/09/23 والمشهد بالمحافظة العقارية بتاريخ 2012/10/02 وبناء على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية بتاريخ 2012/09/17 رقم الفهرس 2012/266، وبناء على الصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/01/18 القاضي ب: قيمة الدين قيمة الدين 10.452.381.20 دج، ولأن يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني للعقار بقيمة تسعة ملايين وخمسمائة وثمانية وستون ألف ومائتين وستون دينار جزائري 9.568.260.00 دج، تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/11/10 على الساعة 14:00 بعد الزوال ذلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى محكمة عين تادلس. التعيين: حق امتياز واستغلال مستثمرة فلاحية فريدة رقم 19 داس سي بن حمو ذات طابع فلاحية كائنة ببلدية عين بونديار مساحتها الإجمالية ثلاثة هكتار وأربعة وخمسون أر وثمانية وثلاثون سنتييار مقسمة إلى ثلاثة قطع القطعة أ مساحتها واحد هكتار واثان وخمسون أر واثان وتسعون سنتييار والقطعة "ب" واحد هكتار وثمانية وعشرون أر وأربعة وستون سنتييار بها حظيرة والقطعة "ج" مساحتها اثنان وسبعون أر واثان وثمانون سنتييار بها بناية قسم 09 مجموعة ملكية 97 والأخيرة بها بناية و قطعة بها حظيرة. السعر الافتتاحي: السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بقيمة 9.568.260.00 دج. تسعة ملايين وخمسمائة وثمانية وستون ألف ومائتين وستون دينار جزائري. بناء على أحكام المواد 748 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائية

21.10.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

QR code

Compétitions interclubs de la CAF

La JSK cartonne, le MCA et CRB assurent, l'USMA cale à Abidjan

Les quatre clubs algériens engagés dans les compétitions interclubs de football: la JS Kabylie, le MCA, le CRB et l'USM Alger, ont connu des fortunes diverses, à l'occasion du 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, disputé vendredi, samedi et dimanche. Le vice-champion d'Algérie en titre, la JS Kabylie, est allée s'imposer de fort belle manière face aux Tunisiens de l'US Monastir 3-0, vendredi au stade Taieb M'hiri de Sfax, dans un match où les "Canaris" ont fait une démonstration pour un retour à la compétition africaine après plusieurs années d'absence. Les hommes de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer ont affiché un football moderne avec une organisation tactique irréprochable sur le terrain face à un adversaire pourtant réputé sur son terrain, mais finalement a été surpris par la rigueur défensive et la force collective du club algérien.

Cette large victoire permet à la formation de la ville des Genêts de faire un grand pas vers la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine des clubs, en attendant de valider sa qualification, le samedi 25 octobre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (19h00). Le MC Alger, deuxième représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, a ramené un nul précieux de Yaoundé face au club camerounais, Colombe Sportive (1-1), dimanche après-midi au stade Ahmadou Ahid-



jo, dans une rencontre ouverte et bien disputée par les deux clubs, avec des occasions franches de part et d'autres. Les Algérois ont été cueillis à froid, en concédant l'ouverture du score signée par le Congolais Inno Loemba (14e), profitant d'un moment de flottement de la défense du "Doyen". Après la pause, l'entraîneur sud-africain du MCA, Rhulani Mokwena, a apporté des réajustements tactiques, ce qui a permis au double champion d'Algérie d'égaliser en fin de match, grâce à Ghezala (86e). La seconde manche se jouera le dimanche 26 octobre au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera (20h00), à huis clos. En coupe de la Confédération africaine, le CR Belouizdad et l'USM Alger, exemptés du 1er tour préliminaire, ont connu des fortunes diverses à l'occasion des matchs aller du second tour préliminaire, dimanche en fin de journée. Le CR

Belouizdad a réalisé une belle opération en revenant avec un nul (1-1) de son déplacement au Sénégal devant la formation guinéenne du FC Hafia Conakry, tandis que les Rouge et noir ont été battus à Abidjan, en Côte d'Ivoire, par AFAD Djékanou (1-0). Le chabab était le premier à encaisser le premier but à la 61', inscrit par Alhassane Camara, avant que Naoufel Khacef n'égalise à la 71'. Le score en restera là jusqu'au coup de sifflet final, avec un avantage non négligeable pour le Chabab qui va devoir confirmer au match retour, vendredi au stade Nelson-Mandela de Baraki (18h00). Piégée par l'ouverture du score des Ivoiriens dès la 9e minute de jeu, l'USMA n'a pas réussi à revenir à la marque, malgré les nombreuses tentatives des coéquipiers de Guenaoui, mais c'était sans pour autant créer le grand danger sur le portier adverse.

Gymnastique artistique

Kaylia Nemour mène la délégation algérienne aux Mondiaux de Jakarta

L'Algérie sera bien représentée aux Championnats du monde de gymnastique artistique 2025, prévus du 19 au 25 octobre à Jakarta (Indonésie), avec notamment la présence remarquée de sa star Kaylia Nemour, championne olympique aux barres asymétriques, grande favorite pour un nouveau sacre mondial. Cette 53e édition des Mondiaux, première de l'histoire organisée en Asie du Sud-Est, se déroulera en année post-olympique et sera consacrée exclusivement aux épreuves individuelles (concours général et finales par agrès).

L'absence de plusieurs grandes figures, dont l'Américaine Simone Biles et la Brésilienne Rebeca Andrade, en pause après les Jeux de Paris, ouvre la voie à une nouvelle génération de championnes, parmi lesquelles l'Algérienne Kaylia Nemour. Agée de 18 ans, la gymnaste algérienne, auréolée de son titre olympique aux barres asymétriques, s'avance comme l'une des principales prétendantes à la médaille d'or de cet agrès vendredi à Jakarta. Nemour pourrait également viser le podium du concours général prévu jeudi. Cinquième à Paris en 2024, elle bénéficie cette fois d'un plateau allégé, les quatre premières de l'épreuve olympique (Biles, Andrade, Suni-

sa Lee et Alice D'Amato) ayant déclaré forfait. "Je veux juste faire les routines que je sais faire et me faire plaisir. Si je donne le meilleur de moi-même, le résultat suivra", a confié la championne algérienne après sa rentrée réussie aux Internationaux de France mi-septembre. Nemour devra cependant composer avec une concurrence relevée, notamment la Russe Angelina Melnikova, championne du monde 2021

(en lice sous bannière neutre), l'Américaine Leanne Wong, ainsi que les jeunes pousses Giulia Perotti (Italie) et Anna Kalmykova (Russie).

Outre Nemour, la sélection algérienne compte six autres représentants : Adem Koughat, Houssam-Eddine Hamdouche, Bilel Bellaoui, Youcef Semani et Ahmed Ryad Aliouet chez les messieurs, ainsi que Sihem Hamidi chez les dames.

Sports aquatiques

La Fédération réaffirme son engagement pour la valorisation des compétences nationales

La Fédération algérienne des sports aquatiques a organisé, samedi, le Collège technique national au Centre national de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive de Souidania, dans le cadre de sa politique visant à renforcer la coordination et le développement du travail technique à l'échelle nationale. L'instance fédérale a réaffirmé à cette occasion, "son engagement à soutenir les compétences nationales et à valoriser les efforts consentis pour la promotion des disciplines aquatiques, tout en poursuivant l'objectif d'identifier et de former de jeunes talents à travers l'ensemble du territoire national", a indiqué un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Cette rencontre a réuni un large panel de représentants des ligues de wilayas et des clubs classés au niveau national, ainsi que des cadres fédéraux et plusieurs figures marquantes de la natation algérienne, dans une ambiance marquée par le dialogue constructif et l'échange d'expériences et de visions, ajoute la même source. A cette occasion, la Fédération a procédé à la distinction de plusieurs personnalités ayant marqué le parcours de la natation nationale, dont les anciens présidents de la Fédération, Ahmed Cheberka et Mohamed Yahia Cherif.

Feyenoord - Championnat néerlandais (9ème journée)

Doublé et une passe décisive pour Hadj Moussa face à Heracles



L'ailier international algérien de Feyenoord Rotterdam, Anis Hadj Moussa, s'est distingué ce dimanche, en signant un doublé et une passe décisive, lors de la large victoire de Feyenoord Rotterdam sur le terrain de Heracles (7-0), pour le compte de la 9e journée du championnat néerlandais de football. Titularisé, le joueur algérien de 23 ans a marqué le deuxième but des siens (28e), avant de se transformer en passeur, sur l'action du troisième but signé Ueda (33e). En seconde période, Hadj Moussa a marqué la sixième réalisation de son équipe (59e), avant de céder sa place quelques minutes plus tard (71e). A l'issue de ce doublé, Hadj Moussa compte désormais quatre buts en «Eredivisie» et deux aux tours préliminaires de la Ligue des champions. Grâce à cette victoire, Feyenoord reprend son fauteuil de leader avec 25 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le PSV Eindhoven, vainqueur à domicile face à G.A Eagles (2-1). Engagé en 2024 en provenance de l'autre club néerlandais, Vitesse Arnhem, contre un montant de 3,5 millions d'euros, Hadj Moussa a réalisé une saison 2024-2025 aboutie avec un bilan de 11 buts inscrits et 3 passes décisives en 43 apparitions toutes compétitions confondues, poussant les dirigeants du club à prolonger son contrat jusqu'en 2030.?

Ligue 1 française (8ème journée)

Boudaoui signe son premier but de la saison



L'international algérien Hicham Boudaoui a marqué son premier but de la saison avec son club l'OGC Nice, lors de la victoire (3-2) contre l'Olympique lyonnais samedi, dans le cadre de la huitième journée du championnat de France de football de Ligue 1. Le milieu de terrain des «Verts» a signé le troisième but de son équipe à la 55e minute, après les deux réalisations de ses coéquipiers Bard (5e) et Diop (35e) en première mi-temps. Sulc a quant à lui réussi un doublé pour Lyon à la 29e et à la 90e+5 minute. Le match a vu l'entrée en jeu du milieu offensif algérien de l'Olympique lyonnais, Rachid Ghezzal, en remplacement de son coéquipier Karabec à la 68e minute. Grâce à cette victoire, Nice se hisse provisoirement à la huitième place avec 11 points, tandis que l'Olympique lyonnais occupe la quatrième place avec 15 points. Pour rappel, Boudaoui a contribué à la qualification de l'équipe nationale algérienne pour la Coupe du monde 2026 après avoir participé aux victoires contre la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1) lors des neuvième et dixième journées du groupe G des éliminatoires du Mondial des Amériques prévu l'été prochain.

La Palestinienne Malak Mattar «heurte la sensibilité» du monde de l'art



L'admission de la première peintre palestinienne à la prestigieuse école Central Saint Martins of Art and Design de Londres a mis en lumière les paradoxes d'un monde artistique contemporain qui se targue de provocation — mais dans des limites très établies. «Ma famille est affamée par Israël.» En ce début de mois de juillet 2025, alors que les élèves présentent leurs travaux de fin d'études, le panneau est immense et trône au milieu de la grande salle d'exposition de Central Saint Martins and Design, la très réputée école d'art, de mode et de design de Londres. Placée sous le panneau, l'installation de l'artiste gazaouie Malak Mattar montre un soldat israélien, une arme à la main ; un enfant gît au sol ; un chien regarde la scène, les crocs acérés, prêt à l'attaque. Le message artistique passe immédiatement : l'urgence de la situation à Gaza est transmise comme un électrochoc. L'artiste paraît avoir laissé de l'espace entre les personnages de l'installation pour que nous puissions déambuler entre eux, nous mettre — pourquoi pas — entre le bourreau et l'enfant, tenter de le protéger de l'arme à feu, du chien prêt à le dépecer.

L'installation s'inspire de l'histoire de Mohammed Bahr, jeune homme trisomique et autiste de Gaza, que l'armée israélienne a laissé se faire dépecer par un chien d'attaque avant de l'abandonner, mort, dans sa maison. Sa famille ne l'a retrouvé qu'une semaine plus tard, lorsqu'elle a pu y retourner. Sa mort d'une violence inouïe est attestée par une enquête de la BBC et racontée par la journaliste palestinienne Bisan Owda, qui rapporte les derniers mots du garçonnet : «Khalas Habibi Sibni» («Allez mon chéri, laisse-moi»), alors que le chien le dévorait.

Le projet artistique de la première peintre de Gaza à avoir étudié dans la prestigieuse institution anglaise — fière de compter parmi ses anciens élèves Alexander McQueen, Stella McCartney pour la mode, mais aussi des artistes radicaux comme Joe Strummer, l'ex-leader du groupe punk The Clash, le sculpteur Richard Deacon ou le peintre Robert Medley — semblait pourtant risquer de « heurter certaines sensibilités ». Alors que le génocide à Gaza entrait dans sa phase la plus violente en juillet 2025, avec le recours à la faim comme stratégie militaire, Malak Mattar a vu disparaître toutes les personnes et les lieux qu'elle avait connus. Mais ce sont ses peintures qui nécessitaient d'être « pacifiées », selon l'institution anglaise.

L'institution artistique, qui se targue de repousser toutes les limites, d'inviter à la provocation et de se connecter avec le monde, a eu beaucoup de mal à dénoncer le génocide, explique encore l'artiste — alors que l'école avait publié divers communiqués après l'agression russe en Ukraine en février 2022. Malak Mattar est arrivée à Londres de Gaza avec un visa spécial, le Global Talent visa, pour son excellence artistique... le 6 octobre 2023. Ne recevoir aucun soutien de l'institution alors qu'elle vivait un cauchemar éveillé a été une expérience très violente. Mattar n'a que 25 ans mais, dans sa voix et dans son sourire, on sent le poids des épreuves : elle a déjà vécu trois guerres. Elle a commencé à peindre à 14 ans, lors de ce qu'elle croyait être la plus longue agression israélienne contre Gaza — 50 jours en 2014. Aujourd'hui réfugiée à Londres, elle s'inspire de beaucoup d'images, de sons et de vidéos qu'elle a vues et revues. Il y a l'image de la vieille paysanne Mahfoza Oude accrochée à son olivier alors que des tracteurs israéliens le déracinent. Ou encore la voix de la petite Hind Rajab enfermée dans la voiture de ses parents et assassinée le 29 janvier 2024 par des soldats israéliens après avoir passé, seule, plusieurs heures au téléphone avec les secours.

Festival national de la création féminine

Hommage aux femmes du Sud

Par Nadira FOUAD

Cet événement phare en hommage à la femme sudiste qui se déroule à la Villa Boulkine à Hussein-Dey à Alger, est un cocktail savamment préparé dans ses multiples facettes et qui a été inauguré officiellement, samedi après-midi, par la ministre de la culture et celle de la formation professionnelle respectivement Malika Bendouda et Arhab Nassima. Ce rendez-vous qui est la 10ème édition, aura lieu du 18 au 24 octobre 2025 au musée Afrique à la villa Boulkine à Alger. L'événement met à l'honneur les femmes du Sud algérien et leur savoir-faire à travers des expositions au sein de cet édifice dans l'art, l'artisanat, la littérature, le théâtre, la mode et la musique dans ses multiples facettes surtout la musique terguie. Le coup d'envoi officiel du "Festival national de la création féminine" a été donné samedi dans l'après-midi au niveau de la villa Boulkine à Hussein Dey en présence des deux ministres de la culture et de la formation professionnelle, et ce, devant un nombre impressionnant de femmes du Sud, des exposantes d'artisanat, d'intellectuelles, d'artistes, sans oublier la présence des médias. L'événement met en évidence les femmes du Sud algérien et leur savoir-faire à travers leurs expositions dont les différentes disciplines culturelles et artistiques, de l'artisanat, de la littérature, sans oublier le théâtre, la mode et la musique et enfin le mannequinat. Dans une ambiance conviviale et une atmosphère festive, les présents à cette cérémonie d'ouverture officielle ont pu admirer de visu via ce tour d'honneur des deux ministres de la culture et de la formation professionnelle, les thèmes et activités abordés et qui ne sont autres qu'un vibrant hommage rendu aux femmes du Sud qui sont venues en force à ce rendez-vous des différents coins, depuis l'Ahaggar à Naâma et El Bayadh, selon les propos qu'elles nous ont tenus en marges de cette cérémonie d'ouverture. L'édition 2025 de cet événement artistique est un hommage rendu aux femmes sudistes et ce rendez-vous met en relief leur rôle dans la préservation et le patrimoine culturel algérien dans ses multiples facettes. Lors de cette séance, on a pu constater de visu des différentes expositions d'artistes

plastiques. Il est prévu aussi des créations de maisons de couture, dont leurs couturières et mannequins étaient présentes sur les lieux, et des jeunes mannequins mènent campagne contre le cancer grâce à la campagne "Octobre Rose". Des représentations théâtrales, des spectacles de contes et légendes, et des performances musicales sont au programme, selon l'allocation de circonstances de la ministre de la culture Malika Bendouda, des discussions sur des thèmes variés comme la littérature, l'anthropologie, la préhistoire, le patrimoine musical, la poésie et la gastronomie, sans oublier les hommages rendus à des figures emblématiques de la culture algérienne, comme la poétesse Saliha Regad et les musiciennes Hasna Bacharia et Badi. Des initiatives incluent des spectacles pour les enfants non-voyants et des visites pédagogiques pour des enfants trisomiques et des écoliers. Pour la soirée de clôture de ce festival, comprendra un défilé de mode, des lectures de contes et des concerts de musique du Sud avant la clôture du festival dédié exclusivement à la femme sudiste.

La claque théâtrale de la Compagnie Soleil de Guinée au TNA

La Compagnie Soleil de Guinée a bouleversé le public, au TNA, avec un drame intime sur le savoir et la filiation. Une véritable claque théâtrale.

Le Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi a accueilli, mercredi dernier, la Compagnie Soleil de Guinée pour une représentation sobre et émouvante de sa pièce «Juste savoir». La création interroge la transmission du savoir, les attentes familiales et le poids des ambitions sociales dans une société en mutation. Sur scène, 2 comédiens, 2 générations, 2 visions du monde: Jambi Avoudi, dans le rôle du père, incarne la voix de l'expérience, du devoir et de la désillusion, et Ahmed Lotfi, dans le rôle du fils, représente la fougue, la soif d'apprendre et le rêve d'une vie meilleure. Le premier retrouve le second, après 25 ans de solitude et d'abandon.

Entre eux, une table, une chaise, quelques livres : c'est tout l'univers de «Juste savoir», une pièce intimiste où les mots pèsent plus lourds que les décors. Écrite dans une langue sobre, presque dépouillée, la pièce se construit sur le dialogue tendu entre un père désabusé et un fils qui croit encore aux promesses de l'éducation. L'un voit dans le savoir un luxe inutile dans un monde dominé par la débrouille ; l'autre, au contraire, le considère comme une clé de dignité et d'émancipation. Ce face-à-face intense devient

alors une métaphore de la fracture sociale et générationnelle qui traverse les sociétés africaines contemporaines. Sous la direction scénographique de Djamounou Béavogui, le spectacle adopte une esthétique minimaliste : des jeux de clair-obscur marquent les transitions, traduisant les émotions sans jamais les surligner. Chaque éclairage semble peser le poids du silence, comme une respiration entre deux vérités.

La prestation de Jambi Avoudi se distingue par sa retenue. Dans son jeu, on sent la lassitude d'un homme qui a trop vu, trop espéré.

Son regard, souvent perdu dans le vide, traduit mieux que les mots l'épuisement d'une génération qui se demande à quoi a servi le savoir si le monde demeure injuste.

Face à lui, Ahmed Lotfi incarne l'insolence du rêve : un fils qui ne veut pas renoncer, même si tout l'y pousse. Ensemble, ils forment un duo tendu, vibrant, dont chaque réplique semble jaillir d'une blessure ancienne. Une résonance universelle À l'issue de la représentation, un débat s'est tenu sur la scène du TNA, réunissant les comédiens, la scénographe et un public visiblement touché par la profondeur du propos. Plusieurs spectateurs ont salué «la force du texte» et «l'humanité des personnages», estimant que la pièce résonne avec les réalités vécues dans de nombreuses familles

africaines : le dilemme entre l'éducation et la survie, entre l'espoir et la résignation. Une spectatrice, enseignante à l'Université d'Alger, a déclaré : «Ce père et ce fils, c'est toute l'Afrique qui se regarde dans un miroir. Le savoir reste une promesse, mais aussi un combat».

D'autres intervenants ont souligné le caractère universel du conflit qui dépasse le cadre africain pour toucher à la relation humaine la plus fondamentale : celle du parent et de l'enfant. Avec «Juste savoir», la Compagnie Soleil de Guinée confirme sa capacité à livrer un théâtre d'engagement sans tomber dans le didactisme. Le texte ne donne pas de leçons : il ouvre des questions.

Dans la simplicité de sa mise en scène et la sincérité de son interprétation, il rappelle que le théâtre, même réduit à deux voix et une lumière, peut encore faire réfléchir, émouvoir et rassembler. La soirée au TNA, au-delà d'une représentation, fut un moment de dialogue entre cultures et générations, entre Guinée et Algérie, entre les mots et les silences. Un rappel que le savoir — «juste savoir» — n'est peut-être pas une fin, mais un commencement. Ravis de présenter sur les planches du TNA leur spectacle, les comédiens ont salué l'accueil «chaleureux» qui leur a été réservé, affirmant que cette représentation constitue une expérience «très marquante» dans leur carrière.

Hong Kong

Un avion-cargo quitte la piste et finit dans la mer: deux morts



Un avion-cargo Boeing 744 est sorti de la piste à l'atterrissage de l'aéroport de Hong Kong et a heurté un véhicule au sol avant de s'abîmer en mer. Deux personnes ont été tuées lundi avant l'aube à Hong Kong quand un avion de transport de fret a heurté un véhicule au sol lors de son atterrissage, avant de sortir de la piste et de s'abîmer en mer, a indiqué la police. Pas de mort à bord de l'avion L'avion cargo en provenance des Emirats arabes unis "a quitté la piste nord à l'atterrissage et a traversé la clôture avant de s'écraser dans la mer" vers 04H00 (22H00 dimanche, heure belge), a déclaré Steven Yiu, directeur exécutif des opérations aéroportuaires de l'Autorité aéroportuaire de Hong Kong. "Selon les premières informa-

tions, les quatre membres d'équipage à bord (de l'avion) ont été secourus et transportés à l'hôpital alors que deux membres du personnel au sol ont été touchés et sont tombés à la mer", a ajouté le Département de l'aviation civile. "Malheureusement, une voiture de patrouille de sécurité de l'aéroport se trouvait là à ce moment-là. L'avion est entré en collision avec la voiture de patrouille et l'a projetée dans la mer", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse. Des plongeurs ont extrait les deux occupants de la voiture à environ cinq mètres du rivage. L'un des hommes à bord du véhicule, âgé de 30 ans, a été déclaré mort sur place. Un autre occupant, âgé de 41 ans, a été déclaré mort après avoir été transporté d'urgence à l'hôpital. La piste nord de l'aéroport a été tem-

porairement fermée, ont indiqué les autorités. Les deux autres pistes continuent à fonctionner. L'avion-cargo accidenté à Hong Kong, le 20 octobre 2025. © AP Un porte-parole d'Emirates Airlines a déclaré à l'AFP que l'appareil était "un avion de fret loué avec son équipage et exploité par Act Airlines". "L'équipage est sain et sauf et il n'y avait pas de cargaison à bord", a-t-il dit. Les services d'investigation spécialisés "vont enquêter activement sur les causes de l'accident", a dit un porte-parole du Bureau de transport et de logistique. L'aéroport de Hong Kong a commencé à exploiter une troisième piste en novembre dernier. L'agrandissement de la plateforme a coûté 142 milliards de dollars de Hong Kong (18 milliards de dollars) et a nécessité huit ans de travaux.

Cambriolage au Louvre

Des bijoux Napoléon d'une « valeur inestimable » dérobés

Un cambriolage a eu lieu ce dimanche matin vers 9h30 au musée du Louvre à Paris. Des bijoux d'une « valeur inestimable » ont été dérobés, selon Laurent Nuñez. Plusieurs malfaiteurs se sont introduits dans le musée et plusieurs objets d'art ont été volés. Il s'agirait de bijoux de la collection Napoléon et de l'impératrice. Ils ont pris la fuite à scooter. Le musée reste fermé pour la journée. Une enquête est ouverte pour vol en bande organisée et association de malfaiteurs en vue de commettre un crime. Stupeur ce dimanche matin à l'ouverture du musée du Louvre Paris. Un incroyable cambriolage a eu lieu au musée le plus visité au monde selon un tweet sur X de la ministre de la Culture Rachida Dati. Il n'y a pas de blessé à déplorer précise cette dernière qui s'est rendue sur place, auprès des équipes du musée et de la police. Selon un témoignage sur X, il était environ 9h30 lorsque des agents de sécurité ont accouru aux portes de l'entrée pour les fermer en toute urgence alors



que les visiteurs, à l'intérieur, qui essayaient précipitamment de sortir, ont été bloqués, tapant aux portes. Selon des informations du journal Le Parisien, au moins deux malfaiteurs auraient emprunté un monte-charge qui mène directement dans une salle alors qu'un troisième homme restait posté à l'extérieur. Toujours selon nos confrères, ils auraient emporté neuf pièces de la collection de bijoux de Napoléon et de l'impératrice avant de repartir sur un (des) scooter puissant. Un scooter a depuis été retrouvé. Ce midi, Laurent Nuñez, ministre de l'Intérieur, indique que les bijoux dérobés sont d'une « valeur inestimable », une « vraie valeur patrimoniale ». Une en-

quête est ouverte pour vol en bande organisée et association de malfaiteurs en vue de commettre un crime, et a été confiée à la Brigade de répression du banditisme (BRB) de la police judiciaire parisienne, avec le soutien de l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC), a précisé le parquet à l'AFP. Il ajoute que « le préjudice est en cours d'évaluation ». Contacté par l'AFP, l'entourage de la ministre Rachida Dati avait bien précisé dès ce matin « qu'un ou plusieurs malfaiteurs s'étaient introduits dans le musée » et que des bijoux, sans préciser lesquels, ont bien été volés. Les voleurs étaient munis de petites tronçonneuses, selon une source policière.

SOCIÉTÉ | 13

Russie

Trois femmes perdent la vie dans l'explosion d'une usine chimique

Trois personnes ont été tuées et cinq blessées dans une explosion dans une usine de produits chimiques en Bachkirie dans l'Oural, dont les causes n'ont pas été révélées à ce stade, ont annoncé samedi les autorités. "Une explosion assez violente a détruit l'un des bâtiments (...) Malheureusement, trois personnes ont perdu la vie, toutes des femmes", a indiqué sur Telegram le gouverneur régional, Rady Khabirov. Selon lui, cinq personnes ont également été hospitalisées, dont deux sont "dans un état assez grave" après cet incident qui s'est produit la veille au soir. "Il y a eu une explosion, dont les causes sont actuellement examinées par les experts", a-t-il encore indiqué, sans préciser à ce stade si elle est due à un accident ou à un possible sabotage. Cette explosion a eu lieu sur le territoire de l'usine "Avangard" dans la ville de Sterlitamak, une entreprise qui fabrique des composants chimiques. M. Khabirov a précisé que cette société "manipule des substances explosives" et "remplit une mission publique importante" dans le contexte de la guerre en Ukraine lancée en 2022. Selon des médias russes, l'usine "Avangard" fait partie du groupe public Rostec et participe à la fabrication d'armes et de munitions, ainsi qu'à la mise au rebut de matériel militaire.

Un impressionnant feu d'artifice dans l'Himalaya suscite une énorme controverse Quatre responsables limogés et six autres sanctionnés

Dans la région tibétaine de Shigatse, une opération marketing a embrasé l'Himalaya. Le coup de pub consistait à déclencher un grand nombre de feux d'artifice dans une zone écologiquement fragile. Quatre fonctionnaires ont été licenciés et six sanctionnés. Ce coup de publicité était le fruit d'une collaboration entre la marque de outdoor Arc'teryx et l'artiste chinois Cai Guo-Qiang. Le 19 septembre, ils ont tiré des feux d'artifice sur une montagne au Tibet. L'événement a donné lieu à des images spectaculaires, mais aussi à de nombreuses critiques sur les réseaux sociaux. Les autorités locales ont ouvert une enquête et celle-ci a révélé que la loi protégeant le plateau tibétain du Qinghai avait été violée et que le coup de publicité avait effrayé des espèces menacées. Six fonctionnaires ont été sanctionnés, tandis que quatre autres ont été licenciés. Arc'teryx et Cai Guo-Qiang ont déjà présenté leurs excuses sur les réseaux sociaux. Cependant, la marque de vêtements fait toujours l'objet de plusieurs sanctions pour atteinte à la zone écologique. Arc'teryx a également promis de payer pour les dommages causés.

Chine

Une batterie en lithium prend feu dans un bagage, un avion dérouté en Corée du Sud

Plus de peur que de mal heureusement mais les passagers ont eu une sacrée frayeur en voyant des flammes s'échapper d'un coffre à bagage pendant leur vol. L'incident s'est produit à bord d'un vol Air China reliant la ville de Hangzhou, dans l'est de la Chine, à l'aéroport international d'Incheon, près de Séoul, en Corée du Sud. « Une batterie au lithium s'est enflammée spontanément dans le bagage à main d'un passager rangé dans le compartiment supérieur du vol CA139 », a déclaré la compagnie aérienne dans un communiqué publié sur le réseau social chinois Weibo. « L'équipage a immédiatement géré la situation conformément aux procédures, et personne n'a été blessé », indique le communiqué, qui précise que l'avion a été dérouté vers l'aéroport international de Shanghai Pudong « afin d'assurer la sécurité du vol ». Une image prise par un passager et publiée par le média national Jimu News, affilié à l'État, montre des flammes dans un compartiment de rangement supérieur. On aperçoit également de la fumée noire et au moins un passager essayant d'éteindre l'incendie. Selon les données du site Flightradar24, qui suit le trafic aérien dans le monde, le vol a décollé de Hangzhou à 09H47, heure locale (01H47 GMT). Il a effectué un demi-tour au-dessus de la mer, à peu près à égale distance de la côte est de la Chine et de l'île japonaise de Kyushu, avant d'atterrir à Shanghai peu après 11H00, heure locale.



2

04h50 TFou
05h55 Bonjour ! La Matinale TF1
08h55 Télésopping
09h55 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Notre miracle de Noël
15h00 Le manège magique de Noël
16h30 Star Academy, la quotidienne
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 My Million
19h50 Petits plats en équilibre
20h10 Harry Potter à l'école des sorciers
22h45 La Brea
23h10 New York Unité Spéciale
00h00 New York Unité Spéciale
00h50 New York Unité Spéciale



3

04h09 My Way
05h38 En aparté
06h11 Late Football Club
07h12 Le monde magique de Jérôme Commandeur
07h40 Le Mohican
09h05 Jouer avec le feu
11h01 En aparté
11h33 Clique
12h27 The Apprentice
14h26 Justice IA
16h02 Juré n°2
17h53 La boîte à questions
17h58 En aparté
18h35 Clique
19h34 En aparté
20h10 Maria
22h11 Super plan
22h53 Clique
23h07 L'Attachement
00h50 Une vie rêvée
02h24 Absent
02h48 Rue du conservatoire



05h20 Scènes de ménages
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h35 Scènes de ménages
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h30 La roue de la fortune
17h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Scènes de ménages
20h10 La France a un incroyable talent
21h10 La France a un incroyable talent
22h10 La France a un incroyable talent, ça continue
23h00 Et si on se rencontrait ?
23h55 Et si on se rencontrait ?
01h05 Et si on se rencontrait ?

10h10 L'odyssée de l'écriture
11h05 Le dernier été de la RDA : Liberté et anarchie
12h00 L'aérospatial aux confins de l'Ecosse
12h35 La septième cible
14h20 Les maîtres des abeilles
14h50 Un billet de train pour Saint-Christophe
15h35 Le Salvador : Entre cratères et rivages
16h20 Invitation au voyage
17h05 Invitation au voyage
17h50 Voyage en cuisine
18h29 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h00 Planter à tout prix : Des arbres pour sauver la planète ?
21h30 L'intelligence artificielle, un tsunami sur le Web
22h55 L'IA va-t-elle tuer Internet ?
00h15 L'arbre de l'authenticité
01h45 Brésil, sur la piste des jaguars

TÉLÉVISION 15



20h10

MARIA



Au début du mois de septembre 1977, dans le XVI^e arrondissement de Paris. Privée de sa voix, son précieux outil de travail, Maria Callas vit recluse dans son appartement de l'avenue Georges-Mandel. Affaiblie, elle ne perd pas espoir et pense qu'elle pourra un jour remonter sur scène. En attendant de voir ce rêve quelque peu utopique se réaliser, elle passe ses journées à écouter de vieux enregistrements, et ne s'offre de rares sorties que pour aller promener son chien.

Acteur: Angelina Jolie • Pierfrancesco Favino • Alba Rohrwacher • Haluk Bilginer

3

20h10

RENDEZ-VOUS AVEC LE CRIME



Une femme âgée vient trouver Samson, affirmant que des objets de valeur disparaissent à la Villa Agatha, la maison de retraite où elle réside. Elle soupçonne la directrice, Irina, une étrangère fraîchement arrivée d'Europe de l'Est. Quand la vieille dame meurt dans des conditions troublantes, le flic en planque mène l'enquête, d'autant que son père Joseph loge à la Villa Agatha et confirme des événements suspects.

Acteur: Arié Elmaleh (Samson Brion), Sophie De Fürst (Lila Sept-Vents), Gaëlle Bona (Sidonie), Sören Prévost (Alban Moulin), Diana Rudychenko (Irina), **Réalisateur:** Mathilde Vallet **Scénariste:** Laurent Burtin,



20h24

HARRY POTTER À L'ÉCOLE DES SORCIERS



Harry Potter, un jeune orphelin timide et malmené, vit une existence grise et solitaire chez son oncle Vernon (Richard Griffiths) et sa tante Pétunia (Fiona Shaw). Relégué au rang de domestique, il ignore tout de son passé et des secrets qui entourent sa véritable identité. Son quotidien morose prend un tournant inattendu à l'aube de ses onze ans, quand une lettre mystérieuse, suivie de l'arrivée tonitruante de Rubeus Hagrid (Robbie Coltrane), un demi-géant au grand cœur, vient bouleverser sa vie.

Acteur: Daniel Radcliffe (Harry Potter), Rupert Grint (Ronald Weasley), Emma Watson (Hermione Granger), Robbie Coltrane (Rubeus Hagrid).



ORAN

27 | 20

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h13
18h21
76%
08 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

30-19

25-12

30-17

34-19

25-20

32-19

04 jours avant son incarcération Nicolas Sarkozy reçu par Macron à l'Élysée



Nicolas Sarkozy, qui doit être incarcéré ce mardi à la prison parisienne de la Santé, a été reçu il y a quelques jours par le président Emmanuel Macron à l'Élysée, a-t-on appris lundi d'une source au sein de l'exécutif, confirmant une information du Figaro. "Il a été reçu vendredi", a indiqué cette source sans plus de précision. Nicolas Sarkozy doit être écroué près d'un mois après sa condamnation à cinq ans de prison dans l'affaire du financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007. Jamais, dans l'histoire de la République française ou dans celle de l'Union européenne, un ancien chef d'État n'a dormi derrière les barreaux. Après la condamnation à cinq ans de prison de Nicolas Sarkozy, reconnu coupable le 25 septembre d'avoir laissé ses collaborateurs préparer un projet de financement de sa campagne présidentielle de 2007 par la Libye de Mouamar Kadhafi, Gérard Darmanin lui avait rendu visite. "Vous savez quoi ? J'irai le voir en prison", a-t-il lancé lundi matin sur France Inter. Relevant que le garde des Sceaux pouvait "aller voir n'importe quel prison et n'importe quel détenu quand il le souhaite", Gérard Darmanin n'y voit rien que de très normal et en aucun cas une atteinte à l'indépendance de la justice : il est de sa responsabilité de s'assurer de la bonne organisation de cette détention hors norme comme de la sécurité de l'ancien chef de l'État, a-t-il fait valoir. Mais cette promesse est aussi celle d'un homme qui accueille avec "beaucoup de tristesse" l'emprisonnement de celui qu'il présente comme son mentor en politique.

Colombie

Gustavo Petro accuse Washington de violation des eaux du pays

Le président colombien Gustavo Petro a affirmé samedi que les Etats-Unis avaient violé la souveraineté de l'espace maritime de son pays et tué un pêcheur au cours de leur déploiement militaire dans les Caraïbes présenté comme une opération contre les narcotrafiquants. «Des fonctionnaires du gouvernement américain ont commis un assassinat et violé la souveraineté de nos eaux territoriales», a déclaré le président de gauche, qui attend des «explications». «Le pêcheur Alejandro Carranza n'avait aucun lien avec le trafic de drogue et son activité quotidienne était la pêche», a assuré M. Petro, en désignant un Colombien qui a été tué, selon lui, en septembre lors d'une attaque des forces américaines contre son embarcation. Washington a déployé des moyens militaires importants dans les Caraïbes – dont sept navires et des avions de combat furtifs – dans ce qu'il présente comme une lutte contre le narcotrafic, et y a mené depuis début septembre au moins six frappes qui ont fait au moins 27 morts.

Nigeria

07 soldats tués dans une attaque terroriste

Des terroristes ont tué vendredi au moins sept soldats, dont un commandant de l'armée, dans le nord-est du Nigeria, selon un rapport des services de renseignement militaire consulté samedi par des médias. Les soldats ont été tués dans une embuscade dans un village de la région administrative de Konduga, à environ 35 kilomètres de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno, selon le rapport. Une semaine auparavant, des terroristes du groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) avaient attaqué une base militaire dans le village de Ngamdu, dans l'Etat de Borno, avec des grenades et des drones, tuant sept autres soldats.

Raids sionistes contre Ghaza

Nouveau bilan de 45 martyrs dimanche

La Défense civile palestinienne de la bande de Ghaza a fait état d'au moins 45 personnes tombées en martyrs hier dimanche au cours de frappes aériennes de l'armée d'occupation sioniste, révisant à la hausse un précédent bilan de 33 martyrs. «Au moins 45 personnes sont tombées en martyrs du fait de frappes aériennes de l'armée sioniste sur plusieurs endroits de la bande de Ghaza», a indiqué Mahmoud Bassal, le porte-parole de la Défense civile. Quatre hôpitaux du

territoire palestinien ont confirmé ce bilan de 45 martyrs, disant avoir reçu martyrs et blessés. L'hôpital Al-Awda à Nuseirat a recensé 24 martyrs, l'hôpital Al-Aqsa à eir al-Balah 12 martyrs, l'hôpital Nasser à Khan Younès cinq martyrs et celui d'Al-Shifa à Ghaza-ville quatre martyrs. Des dizaines de blessés ont également été pris en charge par ces hôpitaux. Parmi les victimes figure, selon M. Bassal, six personnes tombées en martyrs quand une frappe de l'armée sioniste a ciblé «un groupe de civils» dans

la ville de Zuwaida (centre). Il a également fait état de deux autres Ghazaouis, dont un journaliste, tombés en martyrs par des tirs de l'armée sioniste dans la partie ouest de cette ville. Deux frappes distinctes ont par ailleurs fait six martyrs, dont des enfants, près de Nuseirat (centre) et blessé 13 autres, a-t-il indiqué. Il a aussi fait état d'une femme et deux enfants tombés en martyrs dans une frappe de drone sur une tente abritant des personnes déplacées au nord de Khan Younès (sud).

Solidarité avec le peuple palestinien

Des milliers de personnes marchent à Madrid

Des milliers de personnes ont marché, hier dimanche à Madrid pour exiger «une paix durable» en Palestine et appeler à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant. Parmi les milliers de manifestants, constate la presse espagnole, figuraient des personnalités du monde de la culture, du journalisme et de la politique dont l'ancien haut représentant de l'UE, Josep Borrell, ou encore le ministre espagnol des Transports, Oscar Puente. Selon les organisateurs, pas moins de 20.000 personnes ont participé à cette manifestation au cours de laquelle elles ont dénoncé les crimes sionistes dans la bande de Ghaza. «Ce n'est pas une guerre, c'est un génocide» et «Ghaza, tiens bon, le monde se réveille», ont scandé, entre autres slogans, les participants à cette marche. «Quand nous disons paix, nous entendons un accord



qui permet l'établissement de l'Etat palestinien», a déclaré à la presse Josep Borrell, ancien vice-président de la Commission européenne. Cette manifestation fait suite à la pétition signée, il y a quelques jours, par 130 personnalités espagnoles

du monde culturelle en plus de 120 organisations. Un concert de musique en solidarité avec le peuple palestinien est également prévu au programme de cette marche qui bénéficie du soutien de nombreux partis politiques espagnols.

Accusés de favoriser le «tourisme d'occupation»

Plainte en France contre Airbnb et Booking.com

Une plainte pour complicité et recel aggravé de crimes de guerre a été déposée en France contre les plateformes Airbnb et Booking.com, accusées par

une ONG, la Ligue des droits de l'Homme (LDH), de favoriser le "tourisme d'occupation", avec des annonces de logements dans les colonies sionistes implantées dans les territoires palestiniens. "Ces multinationales, en offrant leurs services et leurs prestations, permettent et facilitent, tant directement qu'indirectement, la création (...) et l'extension des colonies" sionistes et "en tirent des profits colossaux", souligne la plainte avec constitution de partie civile, déposée jeudi à Paris par l'avocat Patrick Baudouin. Les colonies sionistes sont illégales au regard du droit international. "Malgré les alertes des organismes des Nations unies et de diverses associations de droits de l'Homme", les pratiques de Booking.com et Airbnb constituent aux yeux de la LDH "une aide (...) au plan concerté (sioniste) de colonisation et de destruction de la population palestinienne". Airbnb ne précise pas que les biens proposés à la location sont situés en territoire palestinien: elle indique simplement le nom de la colonie, sans préciser que cela en est une, comme Ariel ou Yakir. Booking.com, de son côté, mentionne que les logements sont situés dans des colonies sionistes et que ces dernières sont en "Pa-

lestine". Les descriptions évoquent des lieux d'intérêt touristique et leurs distances avec le logement, telles la Mosquée d'Omar ou la Basilique de la nativité, participant ainsi "à entretenir un tourisme d'occupation", dénonce Me Baudouin. L'occupation des territoires palestiniens par l'entité sioniste est régulièrement dénoncée par l'ONU, qui recensait le 26 septembre dernier 158 entreprises, la plupart sionistes, liées au développement des colonies. Le 30 juin, la rapporteure spéciale des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a dénoncé le comportement des principales plateformes de voyage qui vendent un tourisme qui "légitime l'annexion". Dans un article publié en février 2025, le journal britannique The Guardian expliquait avoir identifié 402 annonces (appartements, maisons, hôtels), à la date du 30 août 2024, dans les colonies illégales en Cisjordanie et à El-Qods-Est: 350 sur Airbnb et 52 sur Booking.com. Avec un total de 760 chambres permettant d'héberger plus de 2.000 personnes. D'autres ONG ont déposé plainte dans d'autres pays contre ces plateformes de voyage.